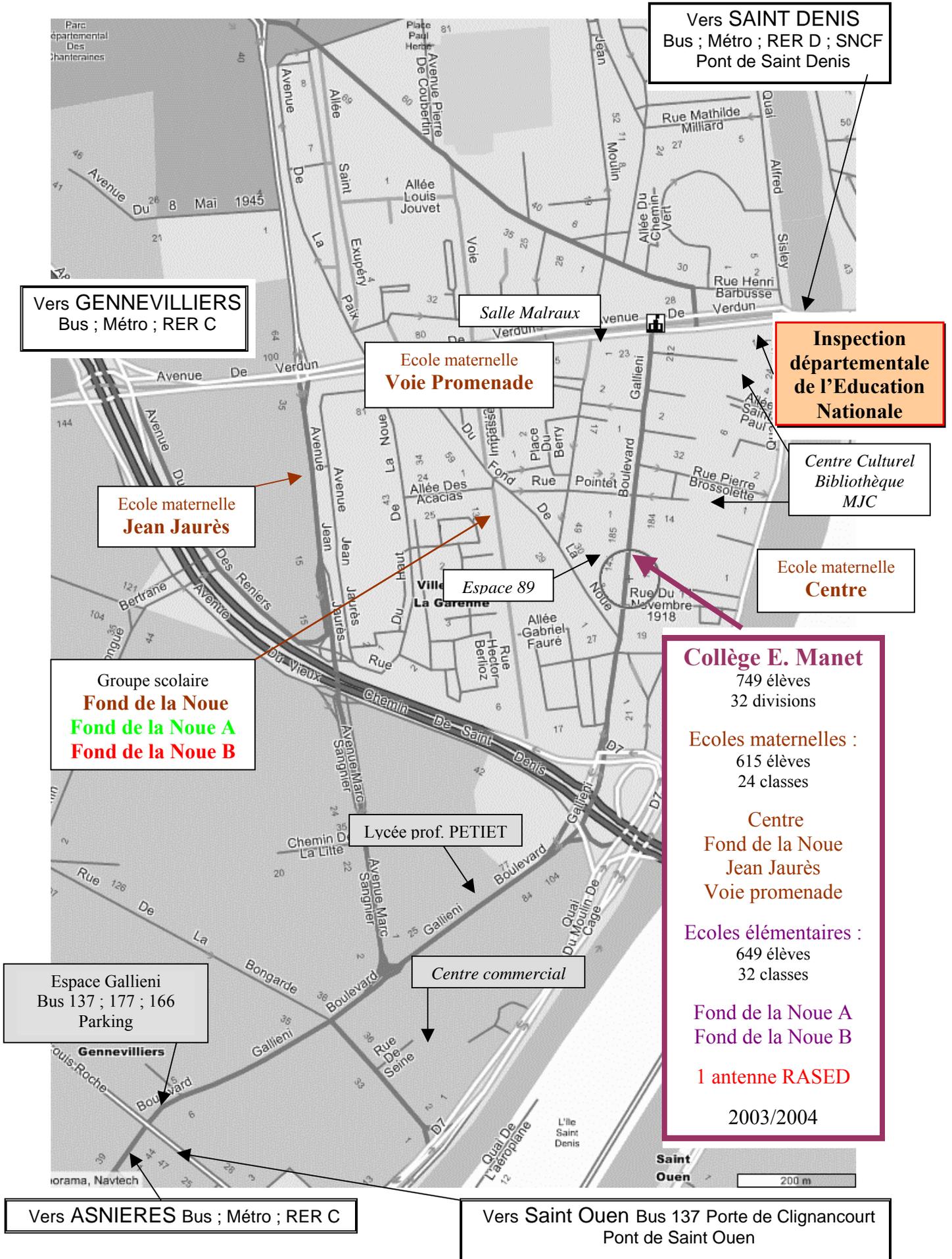


REP Edouard Manet  
Villeneuve-La-Garenne  
Collège  
Edouard Manet

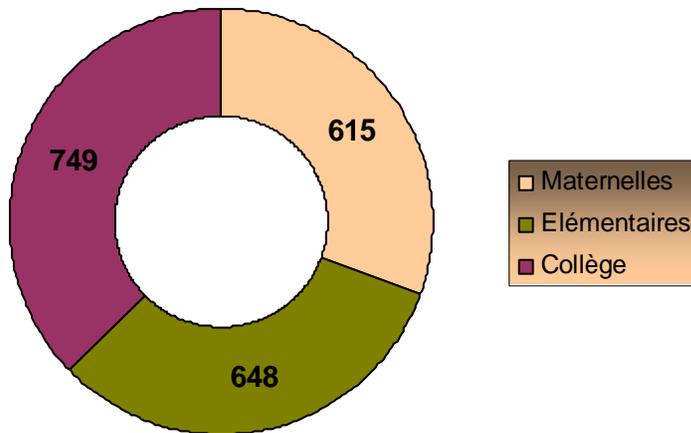


REP Edouard Manet  
Villeneuve la Garenne



## Présentation

Composition du REP Edouard Manet



### Villeneuve-La-Garenne

22 308 habitants

Nombres d'élèves  
scolarisés :

1 247 en maternelle

**1 733 en élémentaire**

2 742 en secondaire

#### **Collège Edouard Manet**

Collège Georges  
Pompidou

**Lycée Georges  
Pompidou**

**Lycée professionnel  
Charles Petiet**

Le REP Edouard Manet a été créé en 1999

Son premier contrat de réussite a été signé le 01/03/2000

Il comprend :

les écoles élémentaires

**Fond de la Noue A (ZEP)** et **Fond de la Noue B (spécialisée [CLIS]/ZEP)**

issues des écoles élémentaires Fond de la Noue Garçons et Fond de la Noue Filles

les écoles maternelles :

**Fond de la Noue (ZEP), Jean Jaurès (ZEP), Voie Promenade (ZEP), Centre (REP).**

Il accueille donc l'ensemble des élèves habitants le quartier sud de la ville.

Les élèves quittent le collège Edouard Manet pour aller au lycée Georges Pompidou.

Certains quittent l'école élémentaire pour aller en SEGPA (Cité Scolaire G. Pompidou)

Hormis l'étroite bande située le long de la Seine, les habitations sont modestes, sous la forme de quelques petits pavillons mais principalement constituées d'immeubles. Certains sont de taille moyenne et en copropriétés ; les autres, majoritaires, sont locatifs. L'un d'eux (la Banane), est l'un des plus grands ensembles de Villeneuve.

Le commerce de proximité est peu nombreux, le centre commercial du Berry est à l'abandon, les seuls centres qui se maintiennent sont excentrés.

Le bus est le moyen de transport collectif, aucune station de métro ou de RER ne dessert la ville. Dans le cadre du GPV, toute la zone sud de la ville est intégrée dans un plan de rénovation.

La population essentiellement locative subit de plein fouet les mutations de la société (les zones d'activités sont en cours de restructuration, les emplois proposés sont généralement à durée déterminée).

Villeneuve-La-Garenne possède également sur sa commune le lycée professionnel Petiet, et elle est proche de deux pôles universitaires (Saint-Denis et Nanterre).

Mais l'école accueille de plus en plus une population en transit. Villeneuve-La-Garenne est souvent sans représentation pour de nombreuses familles et elles y séjournent peu de temps.

Une réflexion autour de l'accompagnement à la scolarité est en cours, elle permet un premier rapprochement avec des partenaires jusqu'alors méconnus.

## **Bref historique ...**

### 1. Son origine :

Villeneuve-La-Garenne est née d'un hameau excentré de Gennevilliers (1929). Servant de champs d'épandage des eaux usées de Paris, les cultures maraîchères étaient dominantes.

Insérée dans une boucle de la Seine, l'ensemble de la commune est classé en zone inondable (se référer aux inondations de 1910). **Cette situation géographique particulière reste encore aujourd'hui lourde de conséquences.**

### 2. Son évolution :

Le peuplement de la ville s'est constitué très rapidement de 1954 à 1968. Accueillant des ménages d'une taille supérieure à la moyenne départementale, la ville a recueillie tant des foyers en grande détresse (Citée d'Urgence), qu'une population étrangère appelée à alimenter le besoin de manœuvre et d'ouvriers spécialisés. Période ambitieuse de construction, proposant pour l'époque des logements agréables (séjour et douche).

**Mais sans lien direct avec Paris**, les activités des entreprises se sont centrées autour de la « sous-traitance », souvent basées sur le besoin d'espace (Gaz de France, récupération de matériaux, activités liées à l'automobile [Saint-Ouen, Levallois, ...]).

Les ouvriers, comme le personnel d'encadrement, trouvaient des emplois de proximité, dans une société structurée où le travail était une valeur dominante avec toutes ses perspectives d'évolution. **L'école, par tradition, servait de vecteur principal à la réussite sociale.** De nombreux enseignants, dont certains originaires de la ville, s'installèrent définitivement à Villeneuve-La-Garenne.

C'était sans anticiper ni sur les difficultés futures d'emploi et la réorientation du marché du travail, ni sur le cumul des cultures.

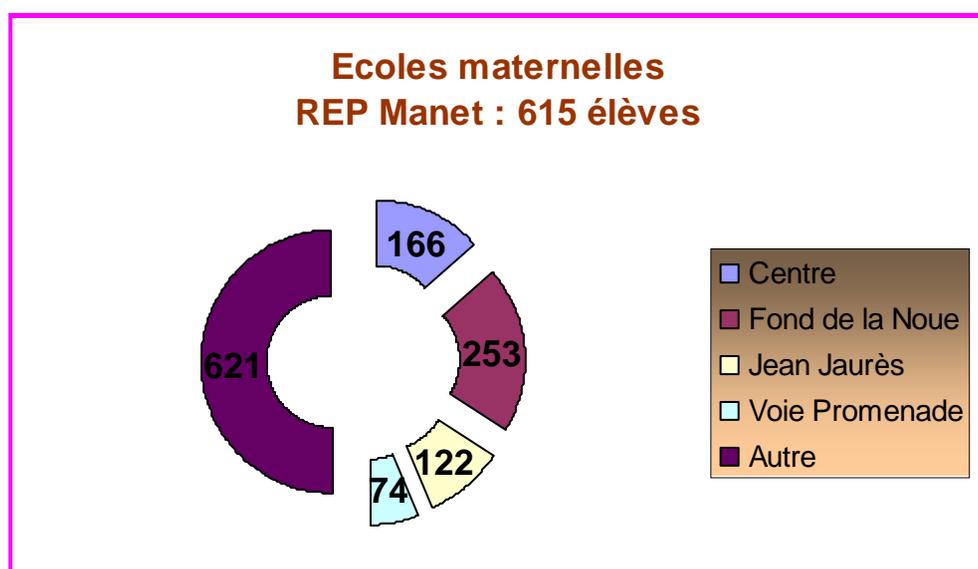
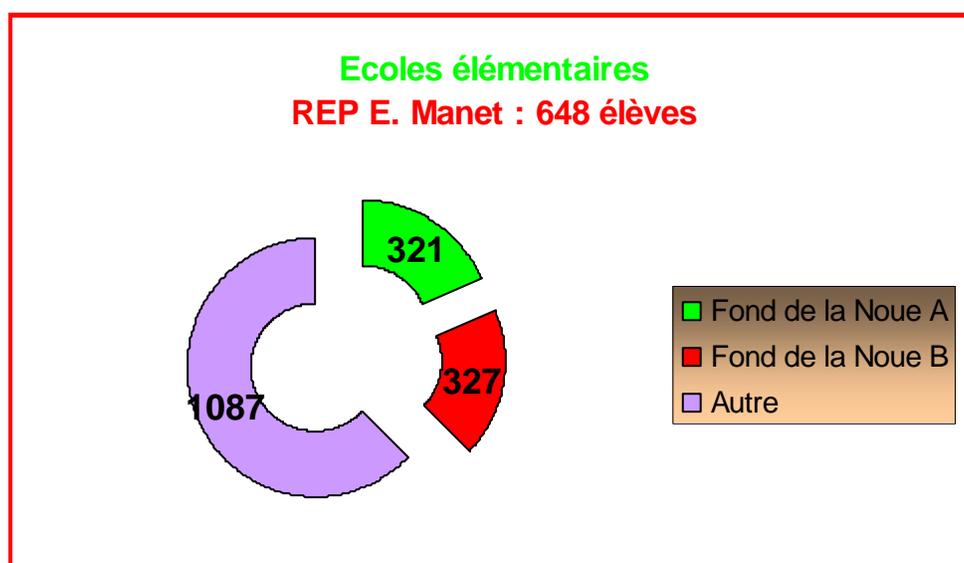
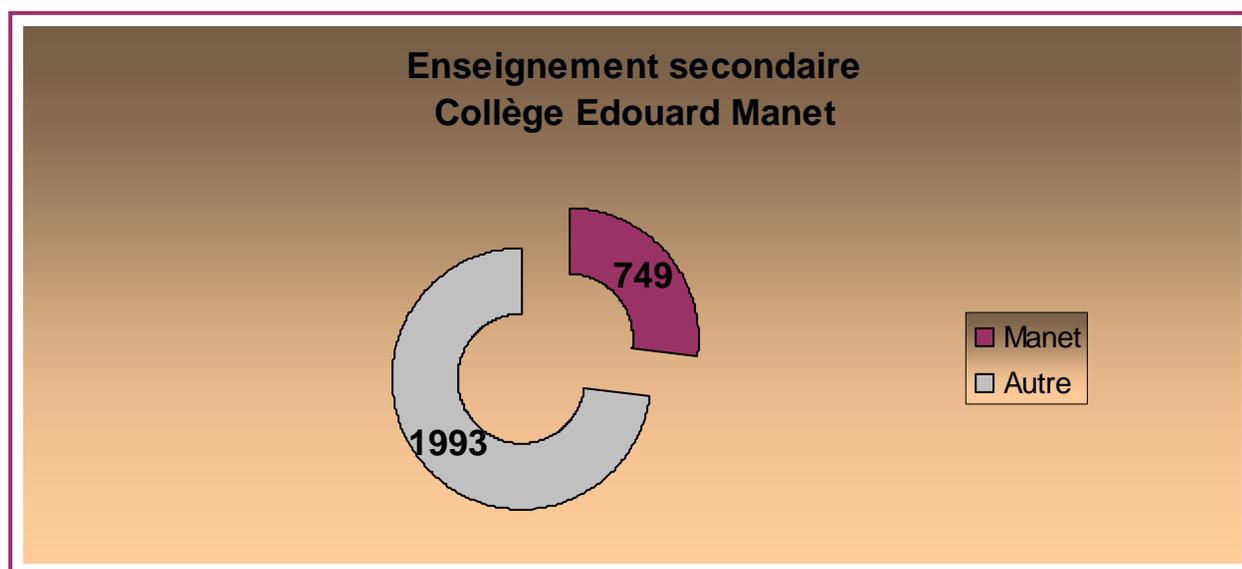
### 3. La période difficile :

Les différentes mutations de la société ont sinistré les entreprises installées sur le territoire de la ville. Les offres d'emploi se sont réduites et transformées, tant localement que sur la région. Les logements sont devenus vétustes et leur organisation architecturale ne correspond plus aux attentes actuelles. La population d'origine s'est soit déplacée, soit elle a vieilli.

### 4. La recherche d'une nouvelle identité :

Villeneuve-La-Garenne est engagée dans un vaste plan de restructuration. Après les rénovations du quartier de la Caravelle et du groupe scolaire Fond de la Noue, l'ensemble du quartier sud de la ville sera réaménagé.

REP Edouard Manet – Tableau de bord  
**Son importance à Villeneuve-La-Garenne**



**Le collège Edouard Manet**



**Collège Edouard Manet**

**Principal : Mr Mamou**

33 classes ;  $\approx$  750 élèves ; 54 enseignants

7 ateliers PREMIS ; 2 ateliers APRES



## Informations

# L'historique des ZEP-REP

(Rencontre des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, le mercredi 23 avril 2003)

### 1905-1908

Le constat :

Les conditions sociales vécues par certains élèves, constituent un obstacle à leur réussite scolaire.

### 1905

Prise en compte de cette frange d'élèves dans une structure spécifique.

### 1954-1964

« Les cités d'urgence » : la prise de conscience de problèmes particuliers.

**Dont une cité à Villeneuve-La-Garenne**

### 1964

Le bilan : uniquement ¼ de ces élèves sont en situation de réussite. Apparition de réseaux d'enseignants.

### 1965

Appellation « handicapés sociaux »

Considérée au départ comme une réponse à des difficultés individuelles,  
une dérogation à l'égalité républicaine est accordée,

puis celle-ci évolue vers la reconnaissance d'une différenciation collective à partir d'un territoire donné.

## Les trois vagues des ZEP :

### 1<sup>ère</sup> vague :

Création des ZEP en 1981 (**circulaire du 28/12/81**) : projet de zone, travail inter-degrés et partenariat.

### 2<sup>ème</sup> vague :

La **circulaire du 01/02/90** organise le dispositif : responsables, coordonnateur, conseil de zone.

Création d'un ministère de la ville, et mise en place de la politique de la Ville

**1994 : entrée de la ville de Villeneuve en « politique de la ville »**

### 3<sup>ème</sup> vague :

Création des REP en 1997, les ZEP et les REP sont cités dans les objectifs gouvernementaux.

**Mise en place des GPV (Grand Projet de Ville),  
dont celui de Villeneuve-la-Garenne (1999).**

Sur le département :

1981 : 3 ZEP ; 1990 : 8 ZEP ; 1997 : 27(ou 29) ZEP

**Dont 2 ZEP/REP à Villeneuve la Garenne :**

**REP Edouard Manet, contrat signé le 01/03/2000**

REP Georges Pompidou, contrat signé le 01/03/2000

## Informations

### L'éducation prioritaire (2003/2004)

### Département des Hauts de Seine

75 écoles maternelles - 68 écoles élémentaires  
27 collèges  
8 lycées professionnels  
1 lycée général et technique et 1 lycée général  
sont classés en ZEP/REP

24,07 % des élèves scolarisés dans les Réseaux d'Education Prioritaire  
(45 810 élèves pour 190 330 élèves scolarisés sur le département).

#### Pour le premier degré :

	ZEP/REP	Hors ZEP/REP	Ens. public
Taux d'encadrement (E /C) en maternelle	24,6	27,7	27
Taux d'encadrement (E/C) en élémentaire	22,2	25,3	24,6
Postes surnuméraires	32	<b>REP Manet</b> Décharges de direction : $\frac{1}{2} + \frac{1}{4}$ 1 poste enseignant 1 assistant d'éducation	
Décharge de direction (en postes)	30,75		

#### Pour le second degré :

Dotation Globale Horaire : 1910 heures

Les établissements classés ZEP/REP et Violence sont dotés de 10% de DGH supplémentaire

Les établissements ZEP et Sensible sont dotés de 13% de DGH supplémentaire

Aides éducateurs : 142 implantés dans les collèges et lycées en ZEP/REP

Des postes de surveillants (MI/SE)

#### Pour le pilotage de la politique éducative :

Au niveau départemental :

1 poste de coordonnateur 1<sup>er</sup> degré, à plein temps

Au niveau local :

4 postes de coordonnateurs 1<sup>er</sup> degré à plein temps et 10 postes à mi-temps ;

10 postes de coordonnateurs 2<sup>nd</sup> degré à mi-temps

REP Manet : 1 poste de coordonnateur 1<sup>er</sup> degré à mi-temps

-----

L'indemnité de sujétion spéciale (ISS) attribuée à chaque enseignant exerçant dans les écoles et établissement classés ZEP (et non REP), d'un montant annuel de 1 091,64 €.

REP Edouard Manet  
Contrat de réussite 1999 – 2003

Une action phare : « L'encyclopédie des mathématiques »

Liaison CM2-6<sup>ème</sup> : mathématiques

C'est l'une des actions la plus engagée actuellement dans le REP. Elle est portée principalement par Mr. Bisson, professeur de mathématiques au collège, et elle est relayée par quelques enseignants des classes de CM2.

L'objectif ciblé dans le Contrat de Réussite : la maîtrise des langages

L'objectif corollaire : la maîtrise du vocabulaire spécifique en mathématiques

L'objectif parallèle : donner un contenu et un sens à la liaison CM2-6<sup>ème</sup>

La problématique :

A partir des mots employés et des représentations initiales évoquées, il s'agit de rechercher puis de confronter leurs sens (langage) et de leur attribuer une fonction (langage mathématique).

L'historique de l'action :

- elle est née à partir d'un constat (1999/2000)
- elle a été définie dans un avant-projet (2000/2001)
- elle a été mise en œuvre autour d'un thème : le nombre d'or (2001/2002)  
et elle s'est interrogée sur son contenu et sur sa forme : la narration de recherche
- elle s'est précisée autour d'un nouveau thème : la numération égyptienne (2002/2003)

Les élèves concernés (environ 260 élèves par année) :

- l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup> (8 classes, soit environ 180 élèves), 4/6 classes de CM2
- les années précédentes : des classes de CM2 et une classe de Perfectionnement

Le dispositif actuel :

Les rencontres sont organisées par demi classe **au collège**, en présence de **l'enseignant de CM2 et d'un professeur de mathématiques de 6<sup>ème</sup>**. Elles sont programmées selon deux rencontres par trimestre. Elles se fondent sur l'interrogation, l'explicitation et l'argumentation ; ainsi que sur le ludique : présentation et résolution de charades et de rébus.

Le thème choisi cette année est volontairement interdisciplinaires et demande des recherches employant des supports variés (manuels, encyclopédies, photos, vidéos, musées, Internet, ...).

Il emploie les moyens disponibles :

- classe, BCD, sorties, ... à l'école élémentaire,
- recherches personnelles en devoir, CDI, études dirigées, ... au collège.

Il intègre dans sa réalisation l'accueil de néo-titulaires.

Il s'appuie sur des moyens financiers (projets APIPE et APAPE).

Il possède des extensions non exploitées (par manque de partenaires volontaires) :

- un ancrage au cycle 3 (la constitution d'une « mémoire » dès le CE2) ;
- un partenariat avec les professeurs de français au collège (partiellement réussi [2001/2002])
- une mise en forme par l'outil informatique (essayée en 2001/2002)

Il reste à ce jour tributaire des « bonnes volontés », rencontrant chaque année les mêmes incertitudes sur les partenaires, les possibilités d'ouverture, sa finalisation et son mode de financement

Contrat de réussite 1999 - 2003  
**Condensé du bilan d'étape janvier 2003**

**1. Introduction**

Le REP E. Manet est un réseau naissant (*janvier 1999*). Il se caractérise d'abord par un comité de pilotage instable (*2 Principaux, 3 I.E.N., 4 coordonnateurs en quatre ans, ...*). Il est né à la suite d'une forte demande, il a été actif en 1999/2000 puis il a connu deux années de grandes difficultés. Le réseau est réactivé depuis la rentrée 2002.

**2. Les actions antérieures à 2002/2003**

Elles peuvent être classées selon plusieurs critères, mais elles ne peuvent être répertoriées dans le premier degré que sous la forme d'un catalogue exhaustif.

Si la notion de réseau a été peu travaillée, l'ensemble des réalisations constitue une cependant une première mémoire. Certaines actions encore en cours de réalisation servent de point d'appui à une relance du REP.

Les actions ont été jusqu'alors plus cohérentes au niveau du collège, puisqu'elles se sont réalisées à l'intérieur d'un même établissement et qu'elles sont portées par une volonté commune représentée par Mr. Mamou (Principal du collège depuis la rentrée 2000) et par Mr. Bisson (professeur de mathématiques, co-rédacteur du Contrat de Réussite, initiateur du projet « Encyclopédie des mathématiques »).

Les difficultés rencontrées lors de la première mise en place du Contrat de Réussite sont pourtant proches de celles rencontrées à l'école primaire :

- l'accueil d'un nombre important de néo-titulaires,
- le manque de concertation durant deux années entre le primaire et le secondaire,
- le cumul des difficultés rencontrées,
- la multiplicité des tâches attribuées aux acteurs principaux,
- la méconnaissance du Contrat de Réussite et la faible implication des acteurs dans celui-ci,
- la méconnaissance des actions menées,
- la méconnaissance des partenaires.

**3. La relance 2002/2003**

Les actions décidées lors de la relance du REP traduisent la volonté du comité de pilotage de permettre aux enseignants à se connaître et de partager une culture commune. Ce comité de direction s'est réuni de manière régulière, à la fréquence d'une rencontre par mois et a réuni le groupe de pilotage le 10 janvier, pour la première fois depuis deux ans.

Des rencontres informelles et conviviales ont été organisées entre les enseignants du premier et du second degré, mais en l'absence des professeurs de collège ou de leur très faible représentation, la formule est abandonnée après trois essais.

**Contrat de réussite 1999 - 2003**  
**Condensé du bilan d'étape janvier 2003 (suite)**

Action 1 : analyse et correction des évaluations de 6<sup>ème</sup>

Action 2 : constitution d'une culture commune

Action 3 : le stage REP du 24 au 28 mars,

Action 4 : ateliers communs pour apprendre à travailler ensemble

Ces actions proposées viennent donc renforcer les dernières orientations prises par le collège et insuffler une dynamique à l'école primaire dans le cadre des nouveaux programmes.

Les préoccupations communes en 2002/2003 :

1. Les pratiques pédagogiques
2. Les évaluations nationales
3. Les propositions de réponses
4. L'accès à la citoyenneté
5. L'accueil des parents d'élèves

### **5. Conclusion**

Le premier Contrat de Réussite est issu d'une forte demande, il a été mis en place par des acteurs volontaires et convaincus et il s'est affirmé au départ comme une réponse cohérente.

Respectueux des prises de positions initiales, il a su, tant soutenir les projets collectifs basés sur des initiatives personnelles, que mettre en oeuvre un ensemble de réformes institutionnelles. Il a employé tous les moyens financiers qui lui ont été attribués, malgré leurs changements de dénomination, leurs complexités et la récente diminution de l'enveloppe globale.

Si le REP Manet bénéficie d'avantages liés au « G.P.V. » et « au Contrat Ville » par l'intermédiaire d'associations impliquées dans les différents projets, on ne peut pas encore parler d'un partenariat réel et efficace entre les différents acteurs.

La relance de septembre 2003 prend en compte les échecs et les réussites antérieures, elle s'appuie sur les liaisons inter-degrés et propose une « culture commune ».

Elle est centrée sur l'élève et elle met en oeuvre tous les moyens d'accompagnement nécessaires (développement de la pédagogie différenciée, évaluations régulières et mise en place des PPAP, tutorat et emploi de la pédagogie du détour [dispositif PREMIS]).

Son principal chantier sera d'activer le « R » de la dénomination REP, c'est-à-dire de construire et d'ancrer la notion de réseau.

## Le premier Contrat de réussite (1999-2003) - BILAN

### Les axes prioritaires

Réaffirmer les exigences communes pour un égal accès au savoir

Maîtrise de la lecture et des langages

Aides et soutien

Citoyenneté

<b>Réaffirmer les exigences communes pour un égal accès de tous au savoir</b>	<b>1. Assurer un enseignement efficace 2. de toutes les disciplines</b>	<b>Bilan 2004</b>
	1. Se référer constamment aux Instructions Officielles et aux programmes. 2. Harmoniser les programmations à l'intérieur des cycles 3. (collège, primaire). 4. Favoriser des échanges de pratiques et de compétences. 5. Gérer l'hétérogénéité. 6. Faire évoluer les pratiques pédagogiques.	
	<b>2. Pratiquer l'évaluation</b>	
	1. Pratiquer différents types d'évaluation. 2. Exploiter les résultats.	<b>OUI</b>
	<b>3. Travailler la méthodologie</b>	
	1. Développer les capacités d'analyse. 2. Développer les capacités d'organisation d'une démarche. 3. Développer les capacités d'utilisation des connaissances. 4. Développer les capacités d'application d'une technique. 5. Développer les capacités d'apprendre à apprendre.	
	<b>4. Liaisons</b>	
	1. GS/CP dynamiser les équipes, les enseignants. 2. CM2/6 <sup>ème</sup> mettre en place des projets communs. 3. collège/lycée	
	<b>5. Enseignement des langues</b>	
	1. Initiation dès le CE1. 2. Enseignement assuré au CM1 et au CM2	<b>OUI</b>

<b>Maîtrise de la lecture et des langages</b>	<b>1. Travailler l'appropriation de la langue française au sein d'une communauté pluri-culturelle. 2. Décoder l'attitude de l'élève confronté à deux codes culturels différents.</b>	<b>Bilan 2004</b>
	Exploiter les trois domaines : - oral - écriture - lecture	

<b>Bilan 2004</b>	<b>Vert</b>	<b>Atteint</b>	<b>Jaune</b>	<b>En cours</b>	<b>Rouge</b>	<b>Non atteint</b>
-------------------	-------------	----------------	--------------	-----------------	--------------	--------------------

Le premier Contrat de réussite (1999-2003) suite

<b>Aides et soutien</b>	<b>1. Prévenir l'échec scolaire</b>	<b>Bilan 2004</b>
	Développement de l'intervention du RASED.	<b>Voir RASED</b>
	<b>2. Diminuer les taux de retards scolaires</b>	
	Pratique de la pédagogie différenciée.	
	<b>3. Améliorer les taux de passage</b>	
	Travail sur la maîtrise de la consigne.	Projet d'école
	<b>3. Mettre en adéquation le projet de l'élève et ses aptitudes</b>	Projet d'école
	<b>4. Favoriser l'intégration scolaire</b>	
Développement du travail du Conseiller d'Orientation Psychologue au collège.	NR	

**Aide et soutien : c'est certainement le chantier des années futures**

<b>Citoyenneté</b>	<b>1. Améliorer les relations sociales.</b>	<b>Bilan 2004</b>
	1. Respect du lieu de vie. 2. Amélioration de la relation entre élèves. 3. Amélioration des relations entre élèves et adultes. 4. Amélioration des relations avec les parents.	De nombreuses initiatives à poursuivre
	<b>2. Devenir citoyen.</b>	
	<u>Ce qu'est un citoyen</u> : 1. Travail sur la citoyenneté, la loi. 2. Connaissances des textes. 3. Connaissances des lieux institutionnels. <u>A l'école</u> : 1. Travail partenarial (C.E.S.C.). 2. Travail avec l'assistante sociale. <u>Hors de l'école</u> :	Ecole primaire : application des nouveaux programmes

**Etats des lieux (1999)**

Espace social	Participation aux élections des parents d'élèves		Ecoles
	1998/1999	1999 /2000	
Tarif réduit cantine (primaire) 50%	26	34*	Fond de la Noue A
(CSP) familles défavorisées : 50%	22	44,87*	Fond de la Noue B
familles monoparentales : 25%	25	30**	Fond de la Noue (maternelle)
Boursiers au collège : 30%	40	22**	Voie promenade
Aide à la demi-pension : 27%	25	29,80*	Jean Jaurès
	40,85	48**	Centre
Réussite au brevet : 58,94%	12,9	12,56	Collège E. Manet
Passage en seconde : 45,45%			
* : lors des réunions des parents ** : le vendredi soir			

## **Le bilan du contrat de réussite (1999 – 2003)**

### **Le point de départ d'un nouveau projet**

L'appropriation de la langue française

La mise en adéquation du projet de l'élève avec ses aptitudes

La gestion de l'hétérogénéité et la prévention de l'échec scolaire

L'attitude citoyenne

### **Autant de préoccupations qui restent communes et actuelles**

Si le premier contrat est issu d'une situation de crise dont les facteurs déterminants étaient majoritairement sociaux (travail – logement – immigration) alors que les équipes pédagogiques étaient stables et que de nombreux enseignants étaient installés sur la ville, le nouveau contrat (ou projet) s'inscrit dans un cadre proche (quelque fois encore plus sinistré [voir l'état de la zone industrielle de la partie sud de la ville], ou plus favorable [voir les travaux de rénovation]), mais dont plusieurs paramètres ont évolués.

La mise en œuvre des nouveaux programmes, la prise en compte de l'histoire locale, le profil des nouvelles équipes d'enseignants, le cursus des élèves ainsi que la prise en compte de leur individualité, l'accueil de familles en transit, la création d'outils référents (tableau de bord ou audit, le suivi d'élèves ou de cohortes), l'insertion dans des dispositifs multiples (GPV ou Politique de la Ville) et l'évolution des partenariats avec l'Education Nationale dans leurs formes et leurs contenus, constituent un ensemble qui devient indissociable dans un projet réactualisé.

Parmi les quatre points cités ci-dessus, il est opportun d'y adjoindre :

L'accueil (élève, parent, enseignant)

L'ancrage (la commune, le département, l'académie, la région, ....)

**la relance :**

**le positionnement - l'accompagnement**

REP Edouard Manet  
L'éducation prioritaire dans le réseau E Manet

Le pilotage du REP

	1999/2000	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Réunion du groupe de pilotage	NR	1	0	
Réunion du comité de pilotage	NR	9	3	
Réunion des délégués			oui	
Ateliers inter-degrés		oui	oui	
Lettre d'information		5	1	
Contrat de réussite	signature	bilan	état des lieux	réécriture

Les ateliers inter-degrés

	2002/2003	2003/2004
Protection de l'enfance	X	X
Le conte à tout âge / le rôle du conte	X	X
Le jeu et son rôle	X	
Lire ensemble / défi lecture	X	
Partenariat (école/musée)	X	
Ecole : lieu de culture	X	
Pratiques d'informatique	X	X
Liaison mathématiques CM2/6 <sup>ème</sup>	X	X
Les activités esthétiques		X
Le langage oral		X
La construction du temps		X

Les rencontres entre délégués

	2003/2004
Période 1	La présentation des écoles et du collège – La préparation des ateliers
Période 2	Le bilan des ateliers inter-degrés – La préparation du stage REP
Période 3	Le bilan du stage REP – Le point sur les différentes activités
Période 4	La préparation du nouveau contrat de réussite La liaison : contrat de réussite et projet d'école
Période 5	Le bilan de l'année – La préparation des ateliers 2004/2005

Les stages REP E. Manet

	Intitulé	Durée	
1999/2000	Liaison cycle 3 / collège	1 semaine	réalisé
2000/2001	Liaisons GS /CP et CM2/6ème	2 jours	réalisé
2001/2002	Faire vivre le contrat de réussite	1 semaine	annulé
2002/2003	Qu'est-ce qu'apprendre en ZEP/REP ?	1 semaine	annulé
2003/2004	Conte et philosophie	1 semaine	réalisé

## Le nouveau contrat de réussite

J'ai pris l'initiative de créer ce Cd à partir d'une demande de l'institution, d'un constat et d'une attente .

### La demande :

Dans le prolongement du contrat de réussite précédent et du bilan d'étape établi en janvier 2003, en basant sur un état des lieux détaillé, le nouveau projet ciblera des objectifs restreints mais précis. La pertinence des actions novatrices proposées permettra à leurs acteurs d'obtenir dans une durée négociée et déterminée les moyens supplémentaires nécessaires.

### L'état des lieux :

Il a été principalement discuté dans sa forme lors de réunions entre les coordonnateurs du département et il est conforme à ceux proposés dans l'académie.

Il est constitué d'indicateurs existants dans les établissements ou disponibles sur les sites institutionnels (accessibles par Internet [ICotep – BV - ...]). Il est significatif d'un public ou d'un type de difficulté. Commun à tous, il permet de se situer à rapport à des établissements de même type. Les données fournies servent d'appui à l'évaluation des moyens déjà engagés\* et elles étayent les nouvelles demandes.

\* La politique actuelle des ZEP/REP est née de la « discrimination positive ». Discrimination, puisqu'elle offre des moyens plus importants à certains élèves, à par rapport à l'ensemble des enfants scolarisés. Positive, car elle se justifie par la volonté de rétablir l'équilibre dans un temps déterminé. Elle n'a été reconnue par la Constitution que par son aspect temporaire.

### Le constat :

Le REP Edouard Manet est issu d'une crise sociale soudaine et violente. Les professeurs du collège ont alerté en premier les pouvoirs publics de la situation alarmante à Villeneuve-La-Garenne.

Mais les équipes étaient stables. Les relations « familles ↔ enseignants » inscrites dans la durée, ainsi que la force des mémoires individuelles en formaient le liant.

Le premier contrat est né d'une situation d'urgence et du besoin d'une reconnaissance. Il se caractérise par sa volonté d'impulser et il a permis un cadre de travail pour accueillir les initiatives.

REP Edouard Manet  
**Le nouveau contrat de réussite**

**L'attente :**

Les fascicules s'inscrivent dans une démarche visant à rassembler un ensemble d'informations, à créer un outil de travail référent, à témoigner des réalisations et à accueillir tant **les remarques** que **les nouvelles propositions**.

La mémoire individuelle et les comptes rendus d'expériences menées, selon la volonté de chacun, devront venir enrichir le support. Si le **REP Edouard Manet** doit se reconstituer un passé pour mieux se fédérer et s'intégrer dans de nouveaux dispositifs, il a également à sa charge de **s'ouvrir aux arrivants** et les tableaux de bord tenus dans les établissements seront une source fiable pour l'élaboration des projets.

**La mise à disposition :**

Elle se décline momentanément pour les premiers documents en deux variantes :

- un document papier en noir et blanc,
- une mise à disposition d'Cd pour la version couleur.

Elle intègre une possibilité de mise en forme d'un montage diaporama dans la perspective d'intégrer plus tard une rubrique « REP Edouard Manet » sur un site internet.

La version Cd préserve les **traces iconographiques** du passé et **compile les indicateurs selon les années**. Mémoire ou témoignages, elle permet à tous d'accéder de manière conviviale à **sa base de données** qui se veut principalement un outil de découverte et de travail.

**L'échéancier :**

2003/2004, période 5 : état des lieux (document départemental) ;  
2004/2005, période 1 : le nouveau contrat (ou projet) de réussite :  
le débat et les propositions ;  
période 2 : rédaction et contractualisation.

**Diffusion du nouveau contrat de réussite en janvier 2005.**

Patrick ANDRES  
coordonnateur du REP Edouard Manet

## Catégories socio-professionnelles – commentaires

### Les données du collège en % (population scolarisée)

		Collège E Manet	Bassin	Département	Académie Même type d'établissement	Académie
2001/2002	Favorisés A	4	9	33		29
	Favorisés B	7	13	14		16
	Moyenne	42	30	25		24
	Défavorisée	46	47	28		31
2003/2004	Favorisés A	4,6			27,7	29,1
	Favorisés B	6,7			15,7	16
	Moyenne	50,3			25,7	24,8
	Défavorisée	38,4			30,9	30,1

Selon le croisement des sources de données, la population accueillie par le REP Edouard Manet possède comme caractéristiques communes : un déficit important des classes favorisées (A ou/et B), une sur-représentation des classes moyennes, une sous représentation des classes défavorisées à l'entrée en 6ème selon les données ICoTEP, mais une moyenne supérieure à l'académie selon la fiche établissement 2003/2004.

Ni les bords de Seine, ni les zones pavillonnaires n'ont été pour l'instant sur-urbanisés. La population qui y séjourne a vieilli et les établissements ne reçoivent actuellement que peu d'enfants qui y habitent. Dans les bâtiments locatifs qui composent le secteur, l'analyse est bien plus complexe. Les logements sont devenus vétustes, la courbe de la moyenne d'âge des occupants d'origine est certainement ascendante et l'on ne possède aucune étude sur le renouvellement.

Le transit de familles hébergées, ainsi que la définition des foyers classés « catégorie socio-professionnelle moyenne » seraient un support d'étude intéressant.

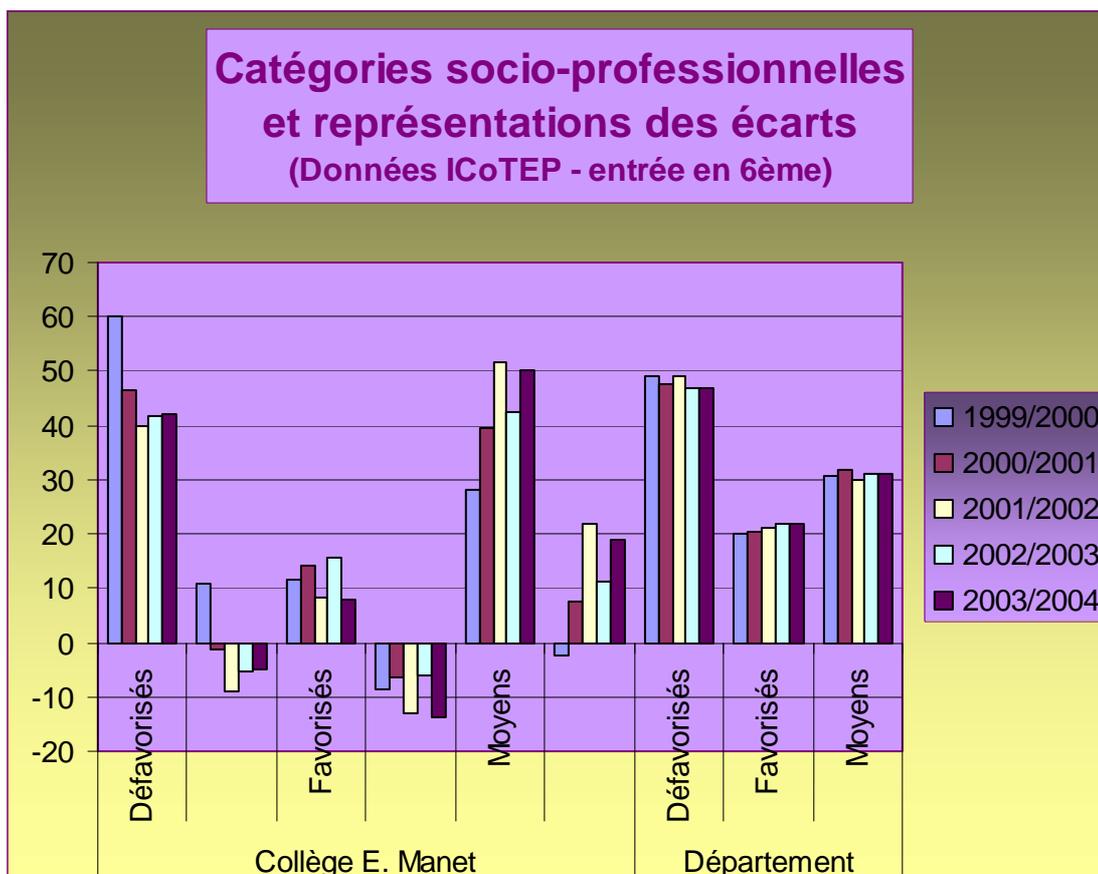


Figure 1 : un bord de Seine non urbanisé



Figure 2 : un bâtiment du quartier sud

**Catégories socio-professionnelles en %**  
(entrée en 6<sup>ème</sup> – données ICoTEP)



Année scolaire	Catégories	REP Manet	Education prioritaire			Enseignement public		
			Dép.	Aca.	Nat.	Dép.	Aca.	Nat.
1999 2000	Défavorisés	60,1	48,5	54,4	62,3	28,4	31,4	44,0
	Favorisés	11,6	20,4	19,1	16,7	45,2	43,3	30,5
	Moyens	23,8	31,1	26,6	21,0	26,4	25,3	25,5
2000 2001	Défavorisés	46,5	47,7	54,9	62,2	28,2	31,2	44,0
	Favorisés	14,0	20,5	18,2	16,9	44,5	43,1	30,6
	Moyens	39,5	31,8	26,9	20,8	27,4	25,7	25,4
2001 2002	Défavorisés	39,9	48,9	55,5	61,9	28,7	31,5	43,6
	Favorisés	8,3	21,2	18,5	16,9	45,6	43,8	30,9
	Moyens	51,8	29,9	26,0	21,2	25,7	24,7	25,5
2002 2003	Défavorisés	41,7	46,9	54,3	62,1	27,5	31,0	43,6
	Favorisés	15,7	21,9	18,4	16,8	46,4	43,9	31,1
	Moyens	42,6	31,2	27,3	21,1	26,1	25,1	25,4
2003 2004	Défavorisés	42,0	46,9	54,9	62,4	28,1	31,3	43,7
	Favorisés	8,0	21,9	18,0	16,9	45,7	43,9	31,1
	Moyens	50,0	31,2	27,1	20,7	26,2	24,8	25,1

## Les effectifs – commentaires

**Les effectifs du collège sont en hausse depuis 4 ans,**  
(de 676 à 749, soit + 73 élèves)

**alors que ceux des écoles élémentaires Fond de la Noue sont en baisse constante**  
(de 706 à 649, soit – 57 élèves).

**Une hausse des inscriptions en écoles maternelles entre les rentrées 2002 et 2003,**  
**avec des listes d'attentes pour la rentrée 2004**  
(mais sans atteindre les 640 élèves de 1999) ;

<b>Scolarisation &lt; à 3 ans</b> (données 2003)		
% REP E. Manet	% Département	% Académie
17,86	9,02	12,53

Les réajustements de la carte scolaire ;

l'ouverture de l'école maternelle de Villerenne (au nord de la ville),  
la fermeture puis la réouverture de l'école maternelle Voie Promenade ;

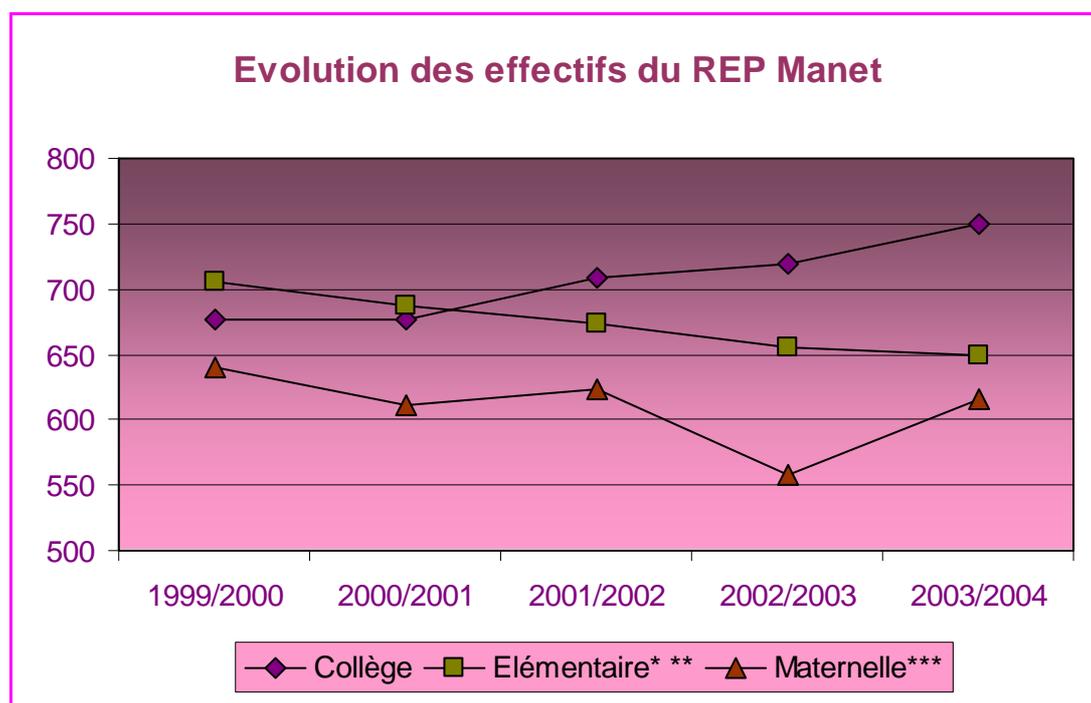
la rénovation du quartier de la Caravelle  
et le vieillissement du quartier sud,  
la précarité des familles en transit  
(l'augmentation du nombre de familles « hébergées »,  
les arrivées et les départs en cours d'année scolaire) ;

**sont autant de facteurs qui rendent l'analyse difficile.**

### **Quatre axes de travail pour mieux comprendre :**

Une concertation plus étroite entre les Services de la Ville et l'Education Nationale
La prise en compte du groupe scolaire Jean Moulin (20 % de l'effectif de 6 <sup>ème</sup> en 2004)
Le suivi d'une cohorte d'élèves entrant dans le système scolaire (TPS 2003/2004)
Les rapprochements entre les écoles et leur quartier et entre les 2 ZEP/REP de Villeneuve-La-Garenne

**Evolution des effectifs**



	Collège	Elémentaire*	Maternelle**	Total*
1999/2000	677	706	640	2023
2000/2001	676	687	611	1974
2001/2002	709	674	624	2007
2002/2003	720	656	558	1934
2003/2004	749	649	615	2013

\* à jouter : les élèves provenant du groupe scolaire Jean Moulin  
 \*\* fermeture de l'école maternelle Voie Promenade en 2002-2003, réouverture en 2003-2004

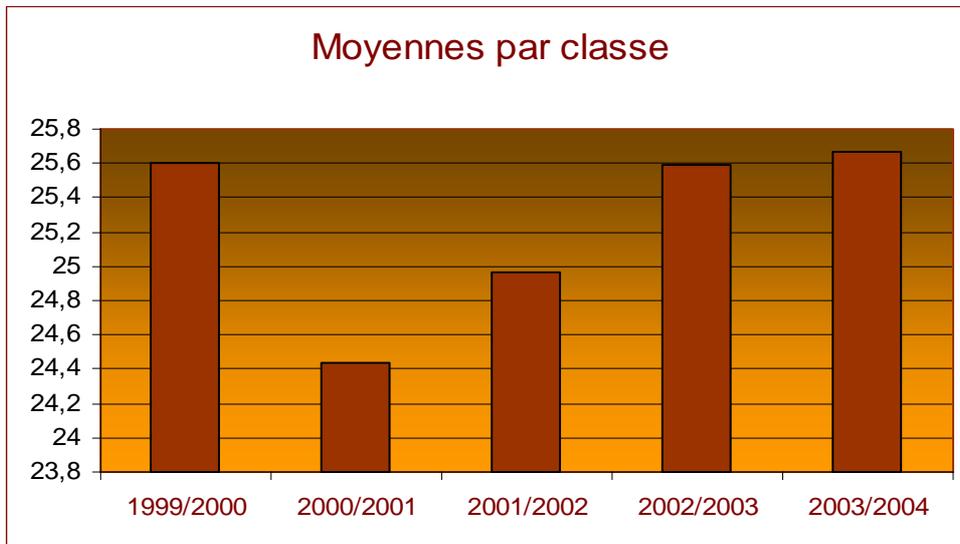
	Elémentaires		Maternelles			
	FdN A	FdN B	Fond de La Noue	Jean Jaurès	Centre	Voie Promenade
1999/2000	358	348	230	130	178	102
2000/2001	350	337	224	124	163	100
2001/2002	340	334	223	126	175	100
2002/2003	331	325	255	124	184	fermeture
2003/2004	324	325	253	122	166	74

**Des effectifs très fluctuants en cours d'année scolaire :  
 des arrivées et des départs**

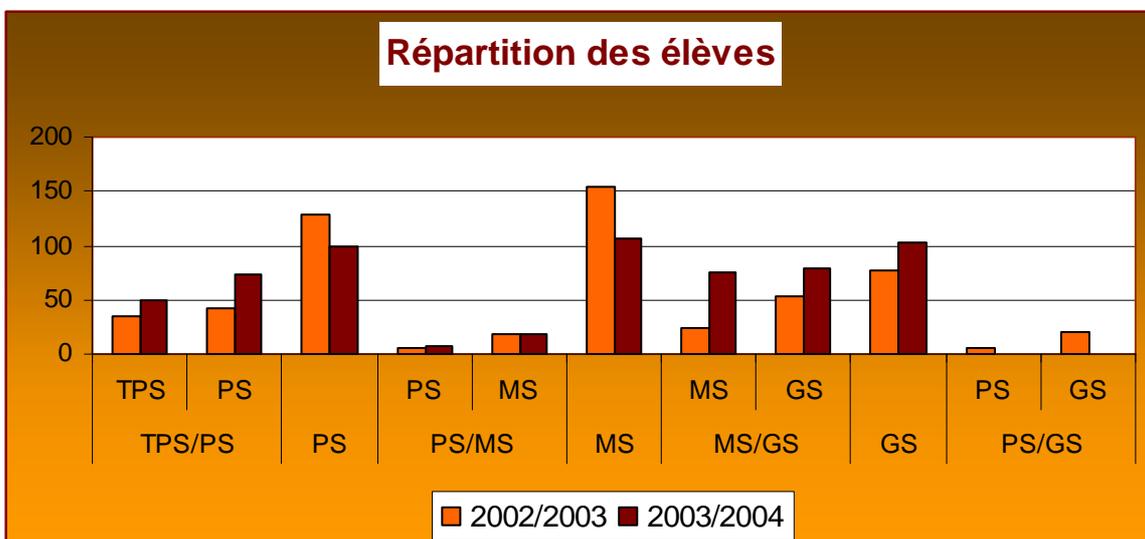
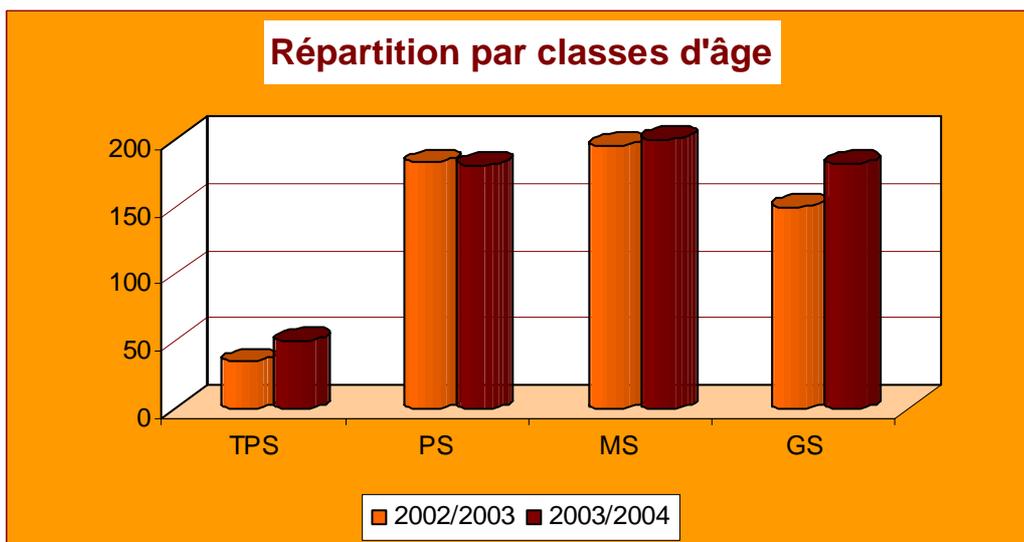
**24 arrivées pour 6 départs à Fond de la Noue A → presque une classe !**

REP Edouard Manet – Tableau de bord

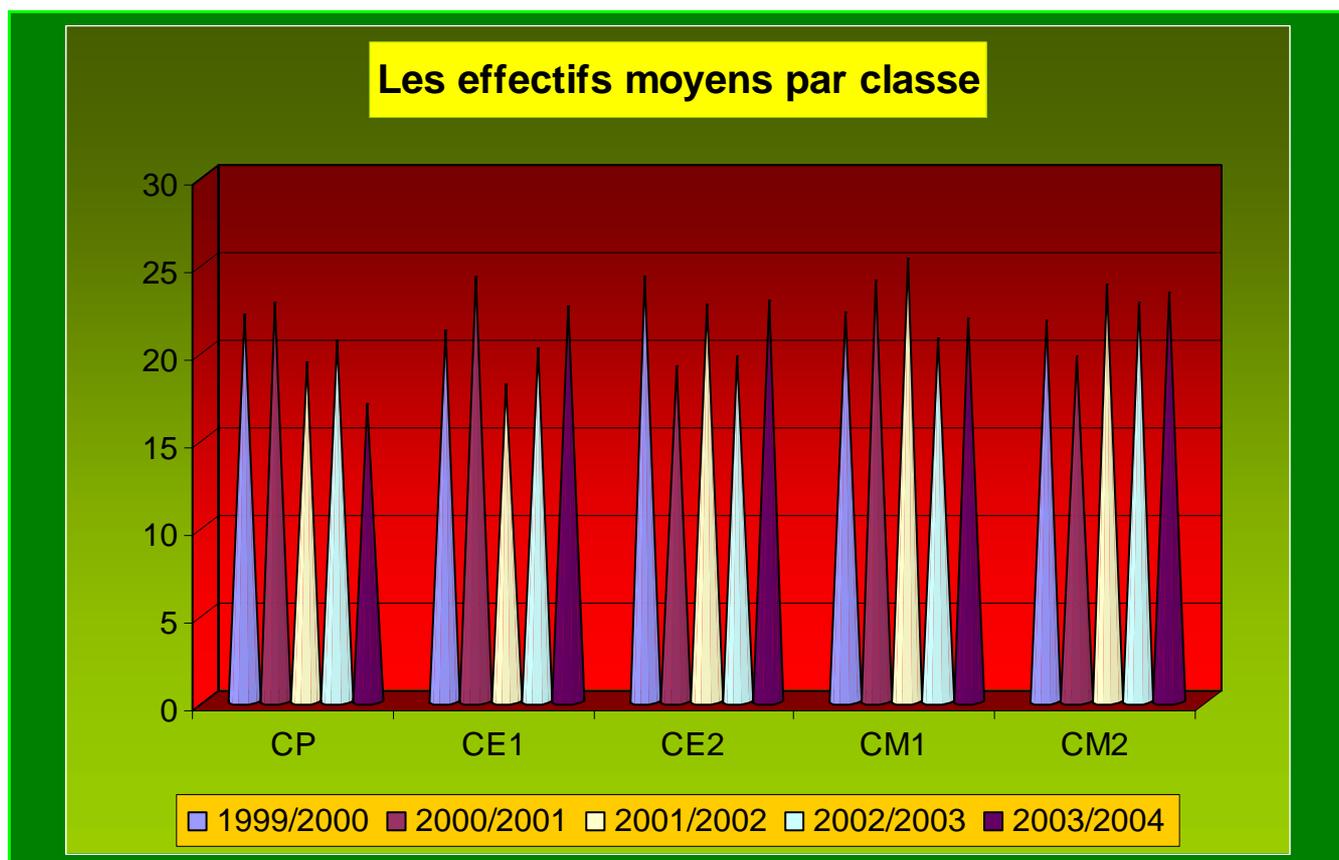
Ecoles maternelles - effectifs



Elément de comparaison : taux d'encadrement en ZEP/REP : 24,6



Les classes du CP au CM2 du groupe Fond de la Noue



Elément de comparaison : taux d'encadrement en ZEP/REP : 22,2

	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Nombre classes	31	31	31	31	30
CP	6	6	8	7	8
CE1	6	5	7	7	6
CE2	6	7	5	6	6
CM1	6	6	5	5	5
CM2	6	6	6	5	4
CE1/CE2	1				
CE2/CM1		1			
CM1/CM2				1	1

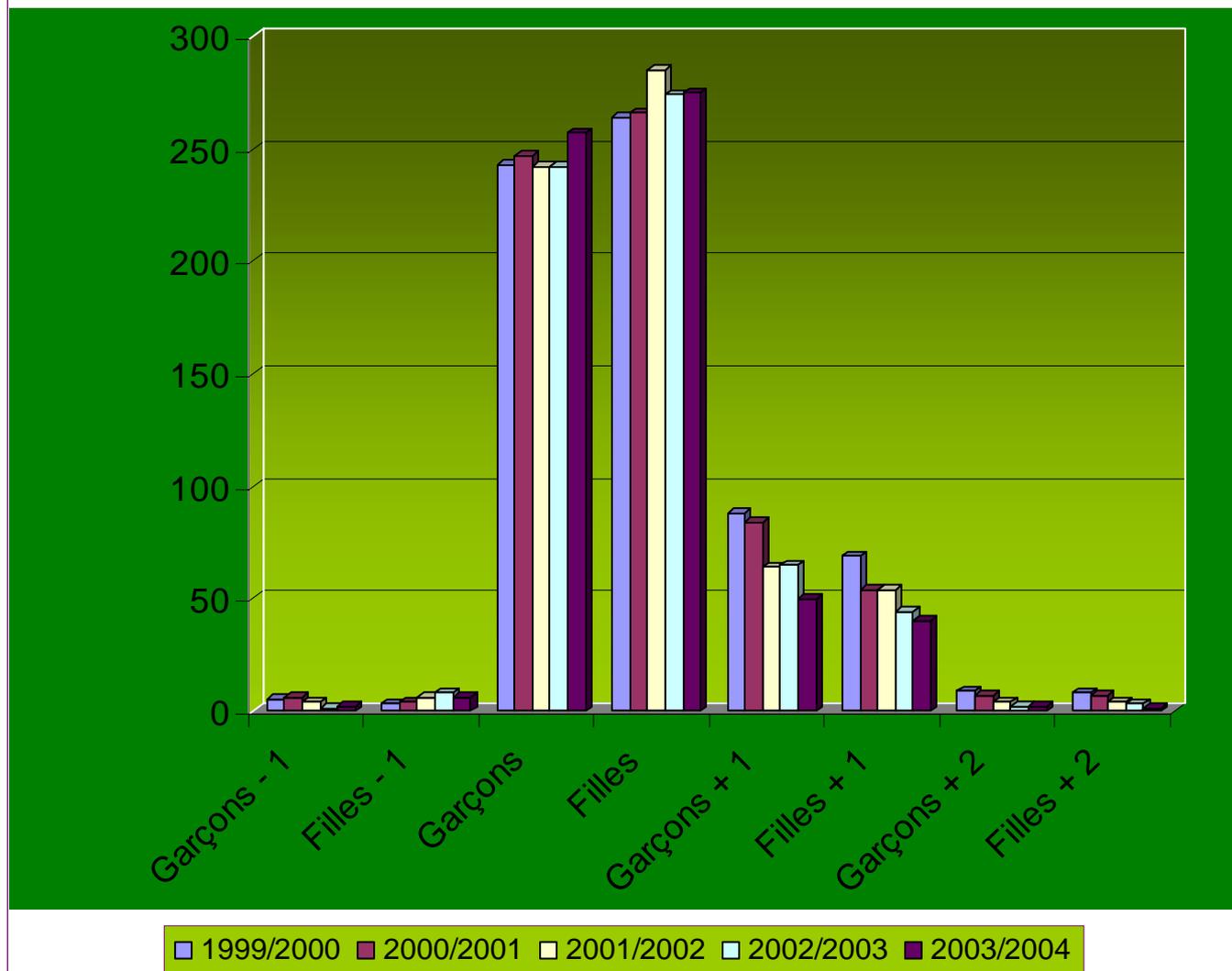
Adaptation fermée cycle 2, FdN B					1
CLIS FdN B			1	1	1
Perfectionnement	2	2	1	1	

Adaptation FdNB (nombre d'élèves)					10
CLIS FdN B				5	7
Perfectionnement	17	12	11	9	

Filles en %	49,9	49,0	52,6	51,2	50,9
Garçons en %	50,1	51,0	47,4	48,8	49,1

REP Edouard Manet – Tableau de bord  
 Ecoles élémentaires Fond de la Noue A et B  
Répartition des élèves : garçons – filles en %

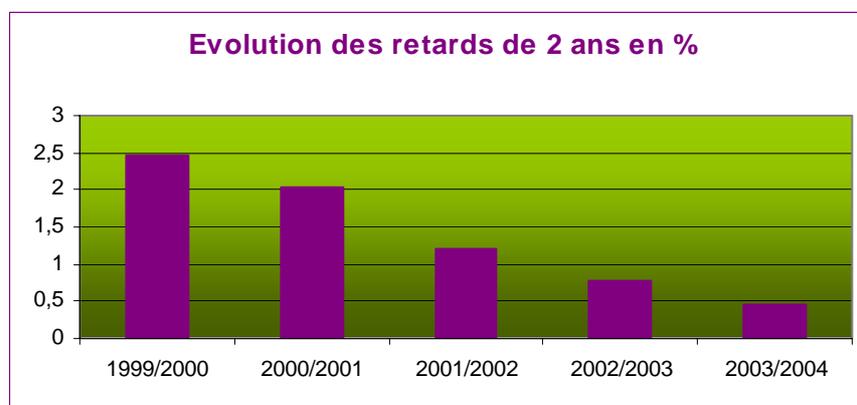
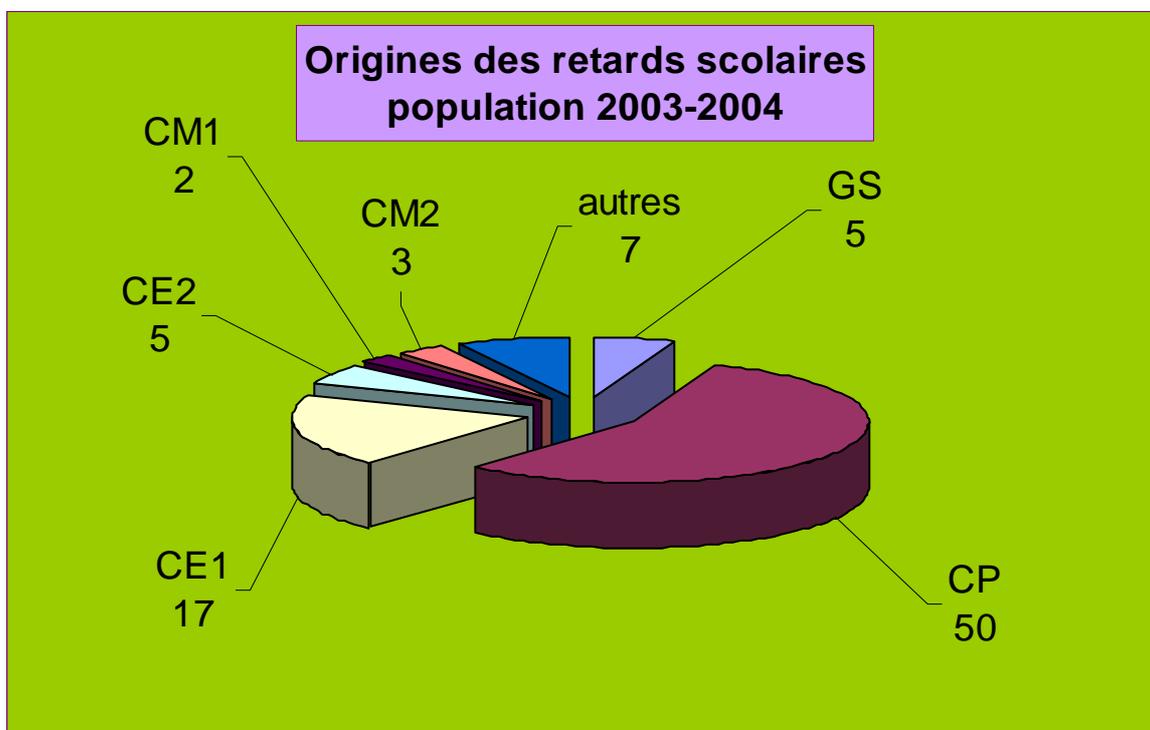
1 année d'avance - âge normal - 2 années de retard



Années	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
<b>Garçons - 1</b>	5	6	4	1	2
<b>Filles - 1</b>	3	4	6	8	6
<b>Garçons</b>	243	247	242	242	257
<b>Filles</b>	264	266	285	274	275
<b>Garçons + 1</b>	88	84	64	65	50
<b>Filles + 1</b>	69	54	54	44	40
<b>Garçons + 2</b>	9	7	4	2	2
<b>Filles + 2</b>	8	7	4	3	1

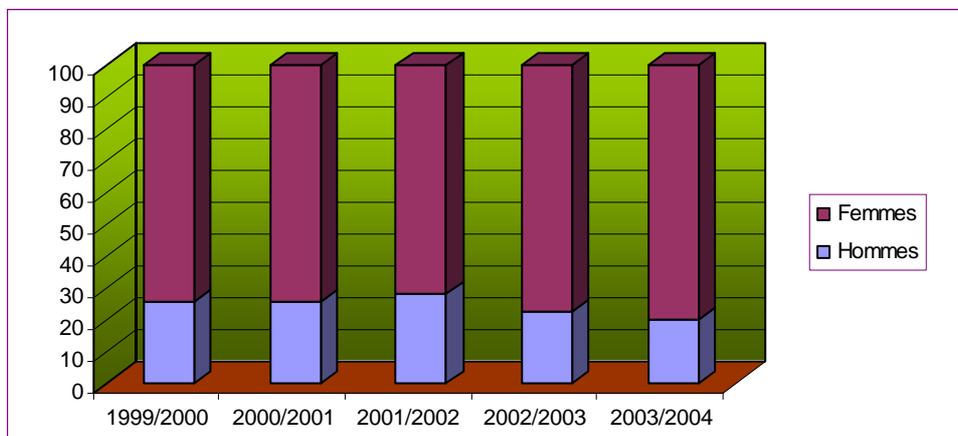
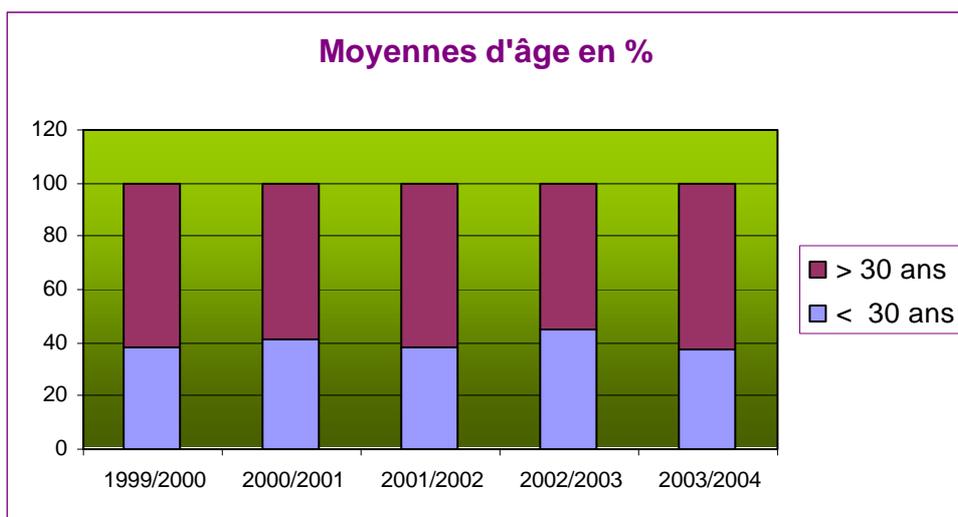
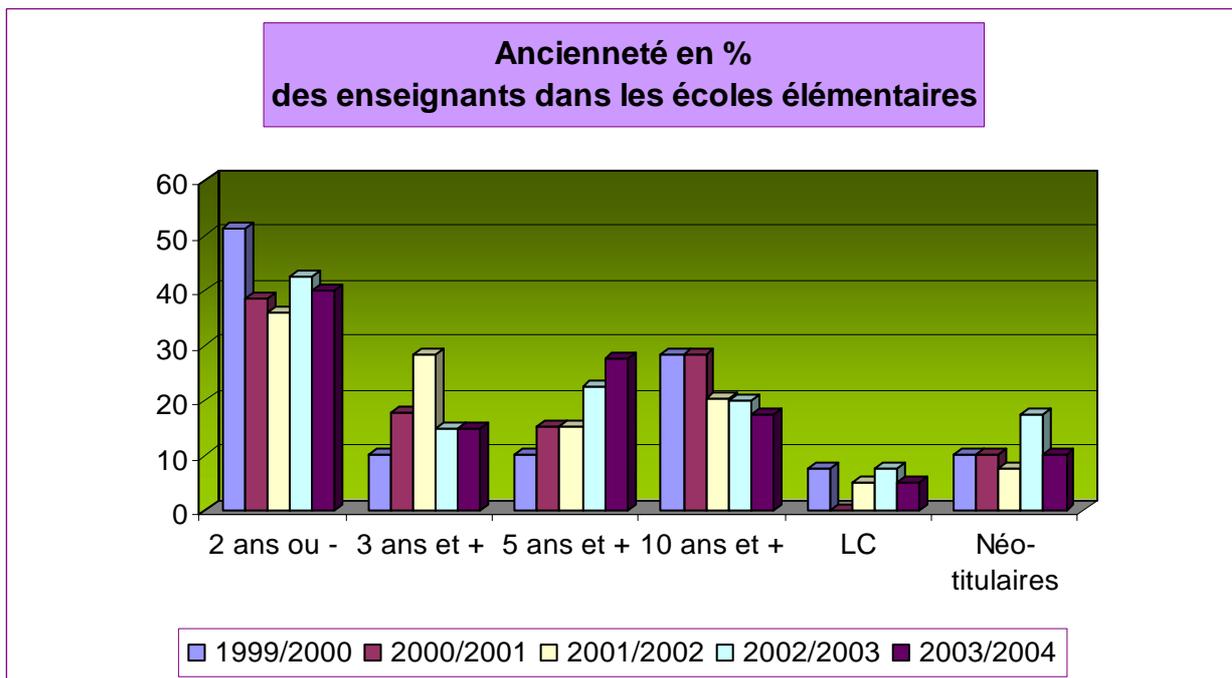
REP Edouard Manet – Tableau de bord  
 Elémentaires : Fond de la Noue A et B

Retards scolaires

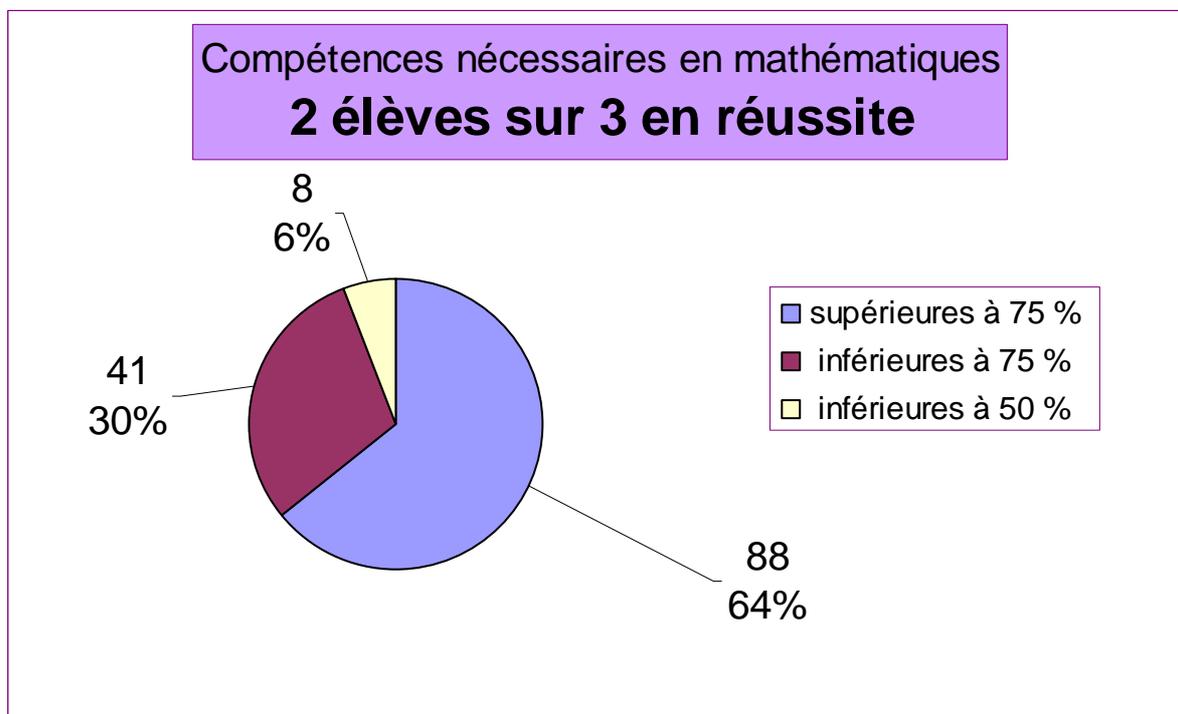
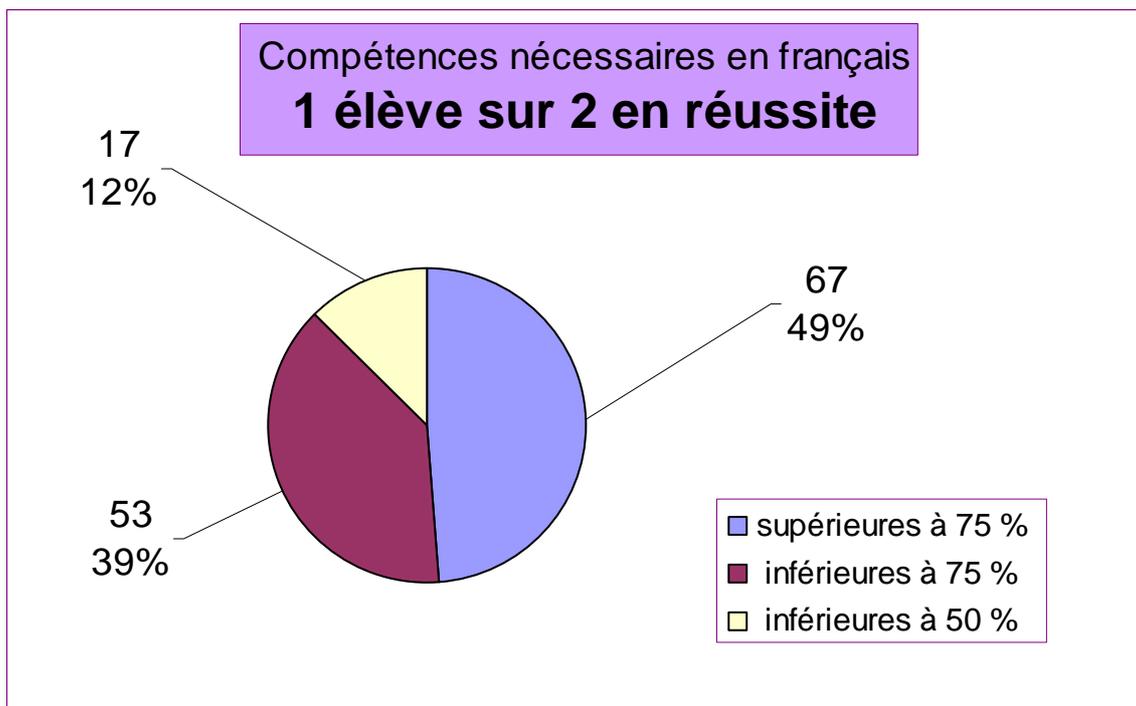


	Retards + 2	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
1999/2000	Garçons	1		1	5	2	9
	Filles	1	3		3	1	8
2000/2001	Garçons				2	5	7
	Filles		2	3		2	7
2001/2002	Garçons			1		3	4
	Filles			1	3		4
2002/2003	Garçons				1	1	2
	Filles				1	2	3
2003/2004	Garçons			1		1	2
	Filles				1		1

**Profils des enseignants des écoles élémentaires Fond de la Noue**



REP Edouard Manet – Tableau de bord  
**Ecoles élémentaires Fond de la Noue A et Fond de la Noue B**  
**Evaluations nationales CE2 - 2003/2004**



Compétences nécessaires inférieures à 75 %  
 en français et en mathématiques : 35 élèves (25,3 %),  
 soit **1 élève sur 4**

Compétences nécessaires inférieures à 50 %  
 en français et en mathématiques : 4 élèves

## REP Edouard Manet - Evaluation 6ème

2002					2003				
Manet	Education Prioritaire	Ecart	Ens. Public	Ecart	Manet	Education Prioritaire	Ecart	Ens. Public	Ecart

### Français

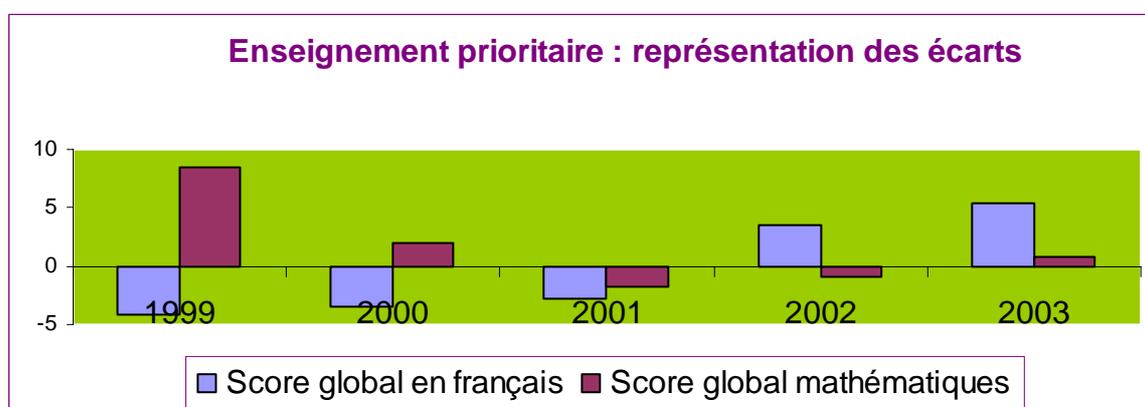
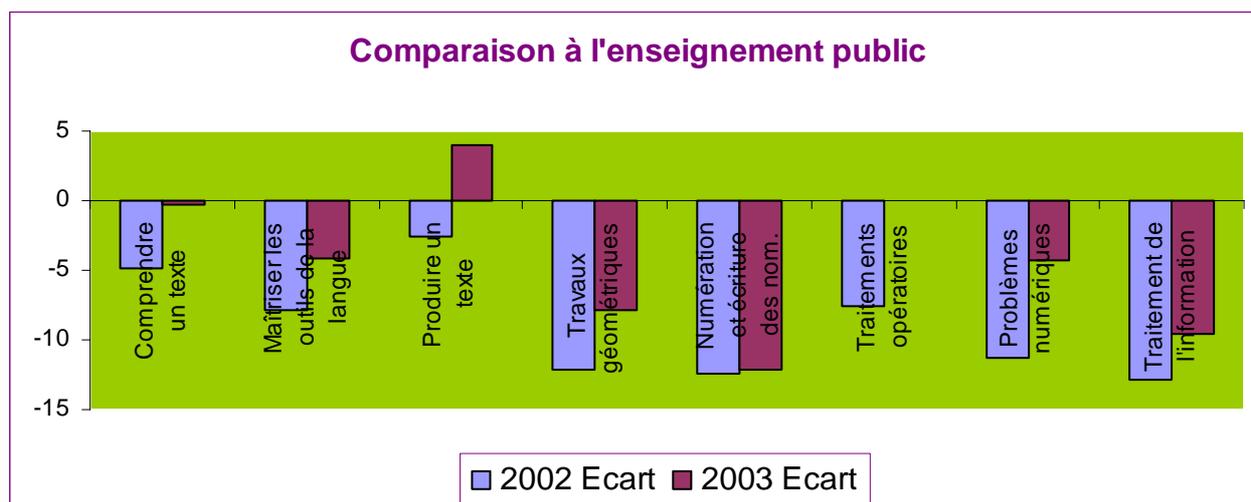
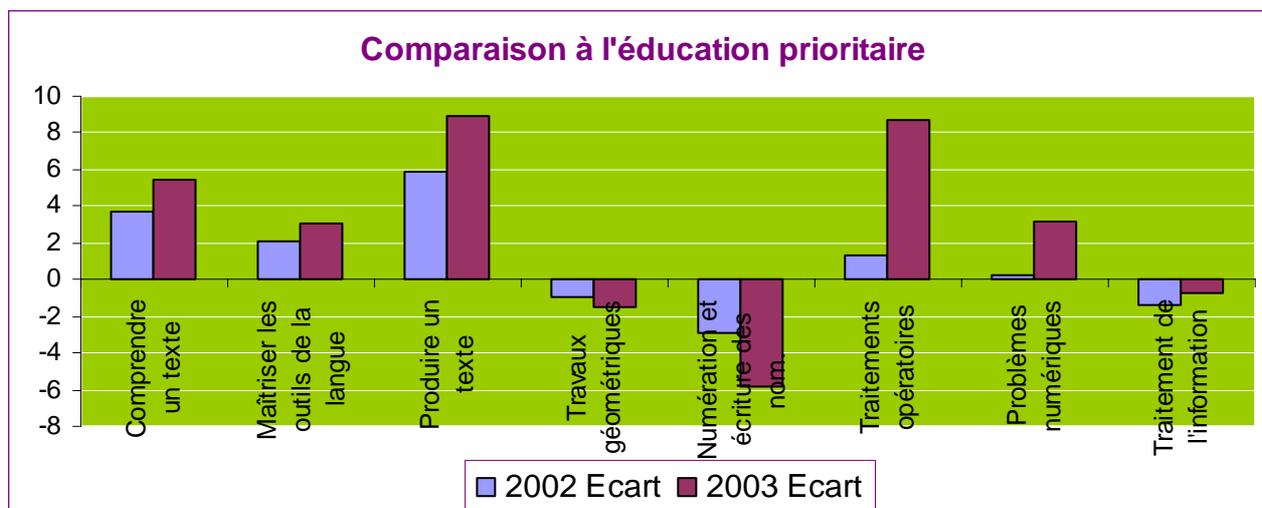
Comprendre un texte	64,9	61,2	3,7	69,8	- 4,9	69	63,6	5,4	69,3	- 0,3
Maîtriser les outils de la langue	54,5	52,4	2,1	62,3	- 7,8	55,9	52,8	3,1	60,1	- 4,2
Produire un texte	60,6	54,7	5,9	63,2	- 2,6	66	57,1	8,9	62	4
<b>Score global en français</b>	<b>60,2</b>	<b>56,6</b>	<b>3,6</b>	<b>65,6</b>	<b>- 5,4</b>	<b>63,9</b>	<b>58,5</b>	<b>5,4</b>	<b>64,7</b>	<b>- 0,8</b>

### Mathématiques

Travaux géométriques	49	50	- 1	61,2	- 12,2	51,6	53,1	-1,5	59,4	- 7,8
Numération et écriture des nom.	52,5	55,4	- 2,9	64,9	- 12,4	54,1	59,9	-5,8	66,2	- 12,1
Traitements opératoires	62,3	61	1,3	69,9	- 7,6	61,6	52,9	8,7	61,6	0
Problèmes numériques	53,8	53,6	0,2	65,1	- 11,3	54	50,8	3,2	58,3	- 4,3
Traitement de l'information	50,2	51,6	- 1,4	63,1	- 12,9	51,4	52,1	-0,7	60,9	- 9,5
<b>Score global mathématiques</b>	<b>53,5</b>	<b>54,4</b>	<b>- 0,9</b>	<b>64,8</b>	<b>- 11,3</b>	<b>54,6</b>	<b>53,8</b>	<b>0,8</b>	<b>61,2</b>	<b>- 6,6</b>

2000					2001					
Manet	Education Prioritaire	Ecart	Ens. Public	Ecart	Manet	Education Prioritaire	Ecart	Ens. Public	Ecart	
<b>Score global en français</b>	65,1	61,6	- 3,5	67,6	- 2,5	62,2	64,9	- 2,7	70,9	- 8,7
<b>Score global mathématiques</b>	57,6	55,6	2	63,8	- 6,2	58,1	59,9	- 1,8	65,6	- 7,5
1999										
Manet	Education Prioritaire	Ecart	Ens. Public	Ecart						
<b>Score global en français</b>	53,7	57,9	- 4,2	66	- 12,3					
<b>Score global mathématiques</b>	60,6	52,2	8,4	62,7	-2,1					

## Evaluations de 6ème



REP Edouard Manet – Tableau de bord

**Evaluation 6<sup>ème</sup> 2003 / 2004**

Répartition des élèves selon leur score global (Evaluation 6ème)

	Manet		Education prioritaire	Hors E. P.	Enseignement Public		
	nombre	%					
<b>Français</b>							
00-10	4	2,3	1.1	<b>1,2</b>	0.2	0.4	<b>1,9</b>
10-20	1	0,6	2.6	<b>- 0,2</b>	0.5	0.9	<b>- 0,3</b>
20-30	0	0	3.4	<b>- 3,4</b>	1.1	1.6	<b>- 1,6</b>
30-40	9	5,2	5.5	<b>- 0,3</b>	3.0	3.5	<b>1,7</b>
40-50	19	11,0	15.4	<b>- 4,4</b>	9.4	10.6	<b>0,4</b>
50-60	37	21,4	22.5	<b>- 1,1</b>	14.9	16.4	<b>5</b>
60-70	42	24,3	22.1	<b>2,2</b>	26.5	25.6	<b>- 1,3</b>
70-80	36	20,8	15.0	<b>5,8</b>	24.2	22.4	<b>- 1,6</b>
80-90	22	12,7	10.5	<b>2,2</b>	17.2	15.8	<b>- 3,1</b>
90-100	3	1,7	1.9	<b>- 0,2</b>	3.1	2.8	<b>- 1,1</b>
<b>Total Français</b>	173		100.0		100.0		100.0
<b>Mathématiques</b>							
00-10	4	2,3	2.3	<b>0</b>	0.5	0.9	<b>1,4</b>
10-20	5	2,9	5.7	<b>- 2,8</b>	2.6	3.2	<b>- 0,3</b>
20-30	13	7,5	6.6	<b>0,9</b>	3.6	4.2	<b>3,3</b>
30-40	22	12,7	14.3	<b>- 1,6</b>	6.4	8.0	<b>4,7</b>
40-50	32	18,5	13.3	<b>5,2</b>	10.8	11.3	<b>7,2</b>
50-60	27	15,6	15.3	<b>0,3</b>	17.7	17.2	<b>- 1,6</b>
60-70	30	17,3	15.9	<b>1,4</b>	19.8	19.1	<b>- 1,8</b>
70-80	26	15,0	13.0	<b>2</b>	16.5	15.8	<b>- 0,8</b>
80-90	8	4,6	9.4	<b>- 4,8</b>	16.0	14.6	<b>- 10</b>
90-100	6	3,4	4.2	<b>- 0,8</b>	6.2	5.8	<b>- 2,4</b>
<b>Total Mathématiques</b>	173		100.0		100.0		100.0

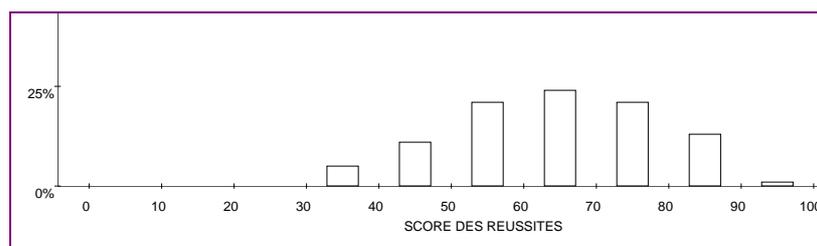


Figure 3 Français

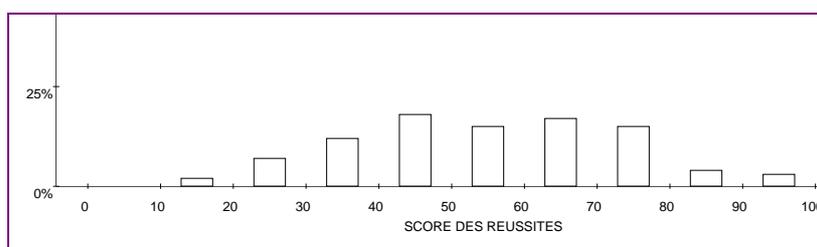
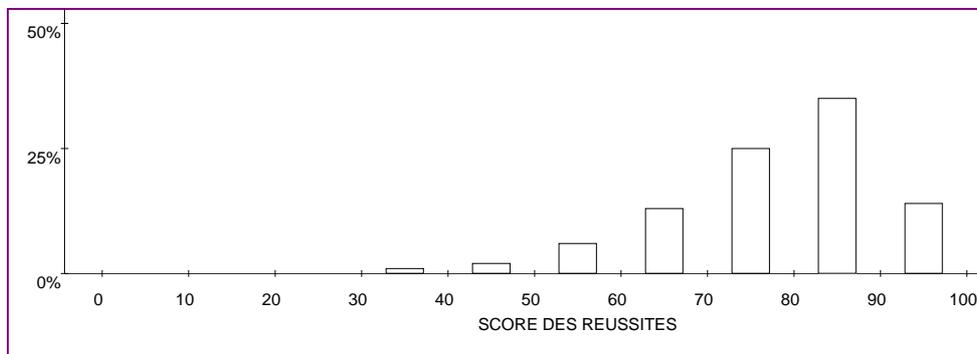
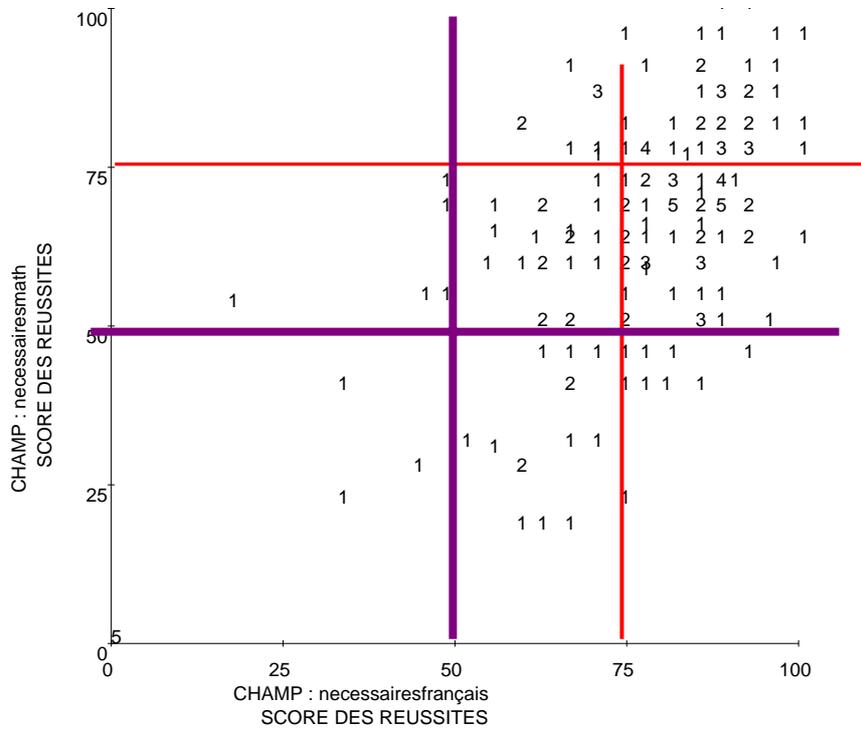
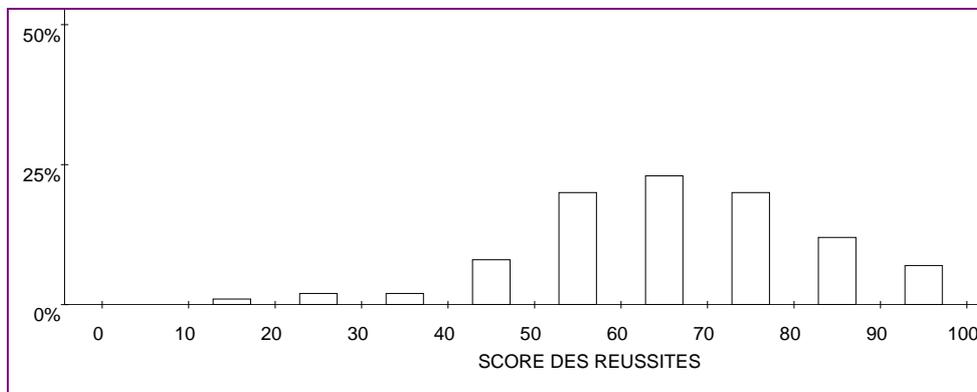


Figure 4 Mathématiques

**Evaluation nationale de 6ème**  
**Compétences nécessaires 2003/2004 Collège E. Manet**

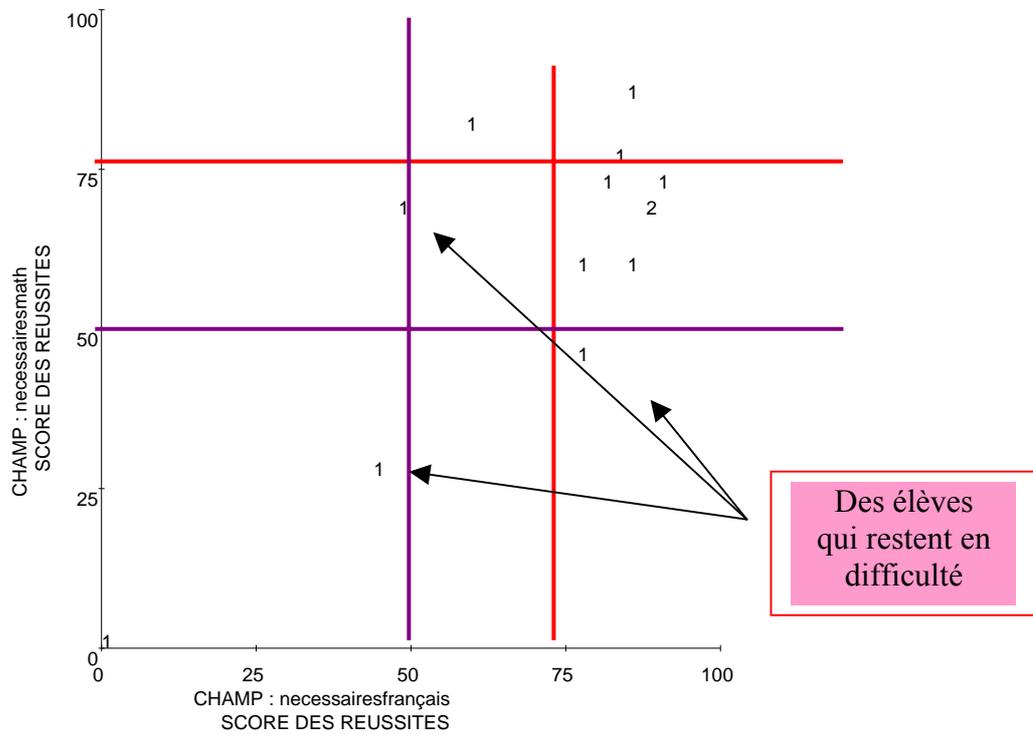


**Figure 5 : compétences nécessaires en français**

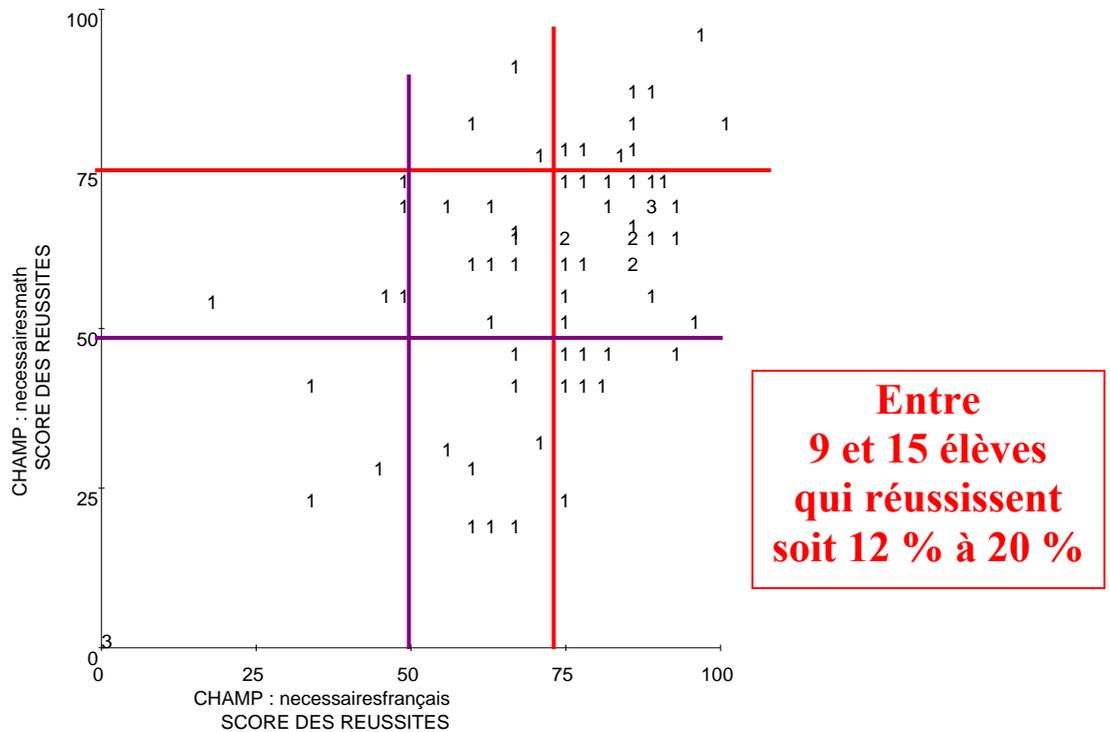


**Figure 6 : compétences nécessaires en mathématiques**

**Evaluation nationale de 6ème**  
**Compétences nécessaires 2003/2004 Collège E. Manet**



**Figure 7 : REP Manet – Redoublants de 6<sup>ème</sup> (12 élèves)**



**Figure 8 : REP Manet - Elèves en retard en 6<sup>ème</sup> (73 élèves)**

**Evaluation nationale de 6<sup>ème</sup> par école d'origine**

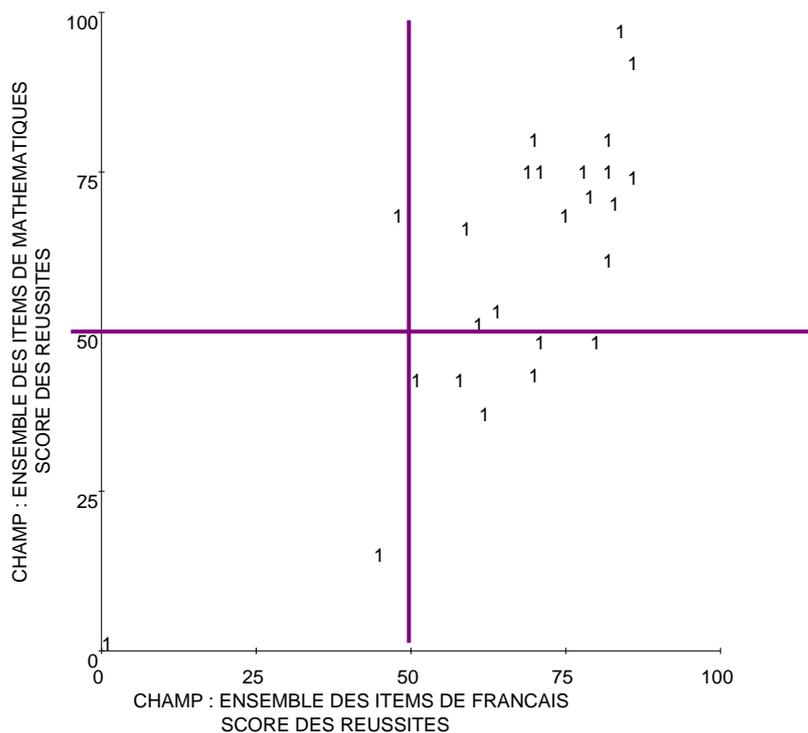


Figure 9 : Ecole 1

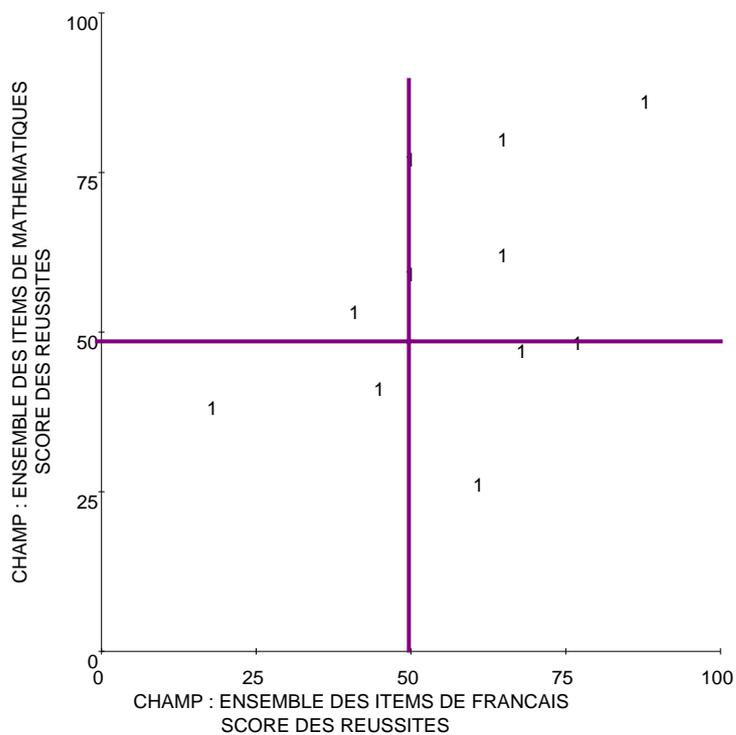


Figure 10 : REP Ecole 2

**Evaluation nationale de 6<sup>ème</sup> par école d'origine**

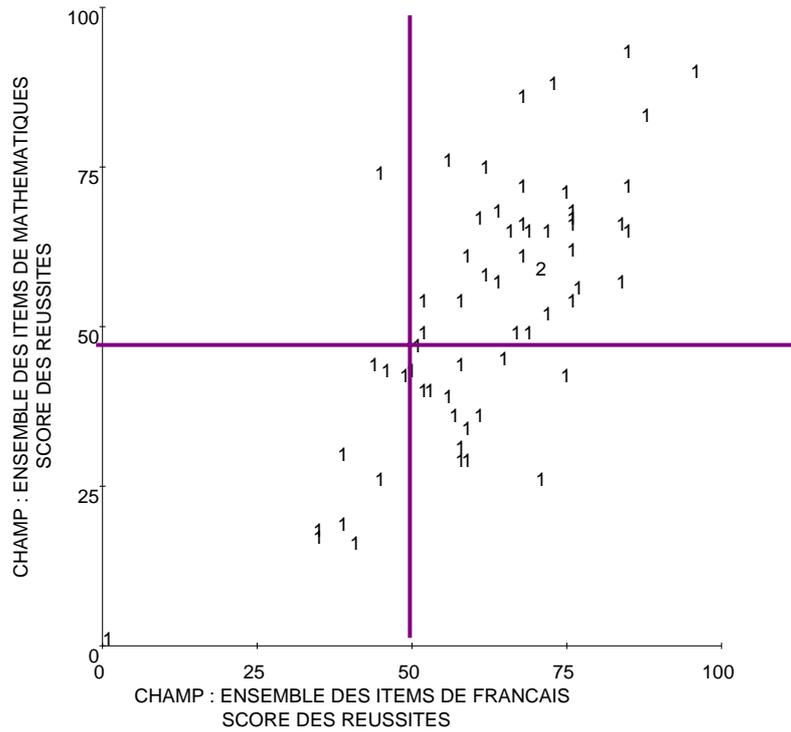


Figure 11 : Ecole 3

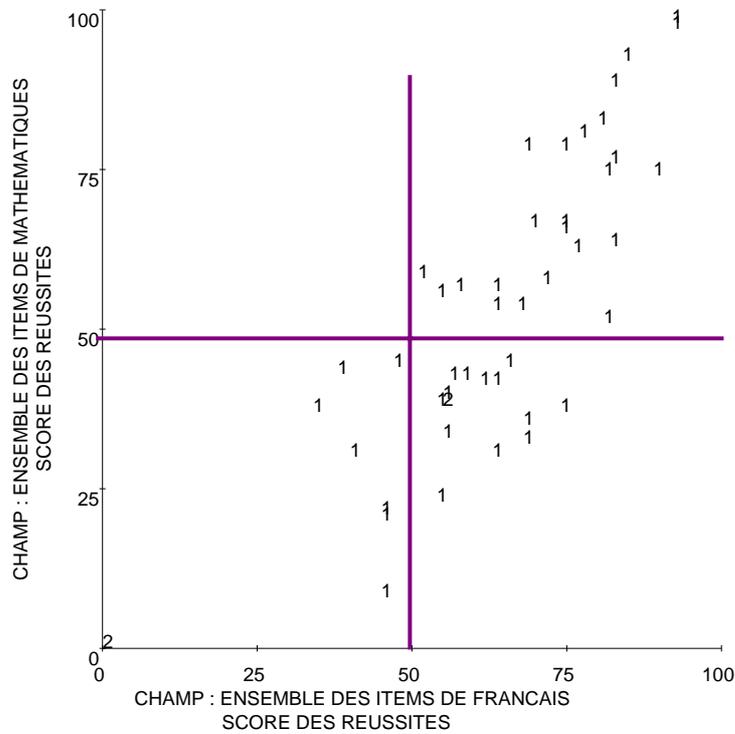


Figure 12 : REP Ecole 4

**Evaluation 6<sup>ème</sup> 2003 / 2004 ; E Manet 6<sup>ème</sup> aménagée**

**Scores globaux par champ (Evaluation 6<sup>ème</sup> 1)**

	Manet			Education Prioritaire	Hors E.P	Ens. Public
	REP	6 <sup>ème</sup> 1	Ecart			
<b>Français</b>						
Comprendre un texte	69,0	57,3	- 11,7	63.6	70.7	69.3
Maîtriser les outils de la langue	55,9	44,8	- 11,1	52.8	62.0	60.1
Produire un texte	66,0	53,0	- 13	57.1	63.3	62.0
<b>Score global en français</b>	63,9	52,1	- 11,8	58.5	66.3	64.7
<b>Mathématiques</b>						
Travaux géométriques	51,6	38,5	- 13,1	53.1	61.0	59.4
Numération et écriture des nom.	54,1	37,1	- 17	59.9	67.9	66.2
Traitements opératoires	61,6	50,0	- 11,6	52.9	63.8	61.6
Problèmes numériques	54,0	37,2	- 16,8	50.8	60.3	58.3
Traitement de l'information	51,4	30,8	- 20,6	52.1	63.1	60.9
<b>Score global mathématiques</b>	54,6	39,2	- 15,4	53.8	63.1	61.2

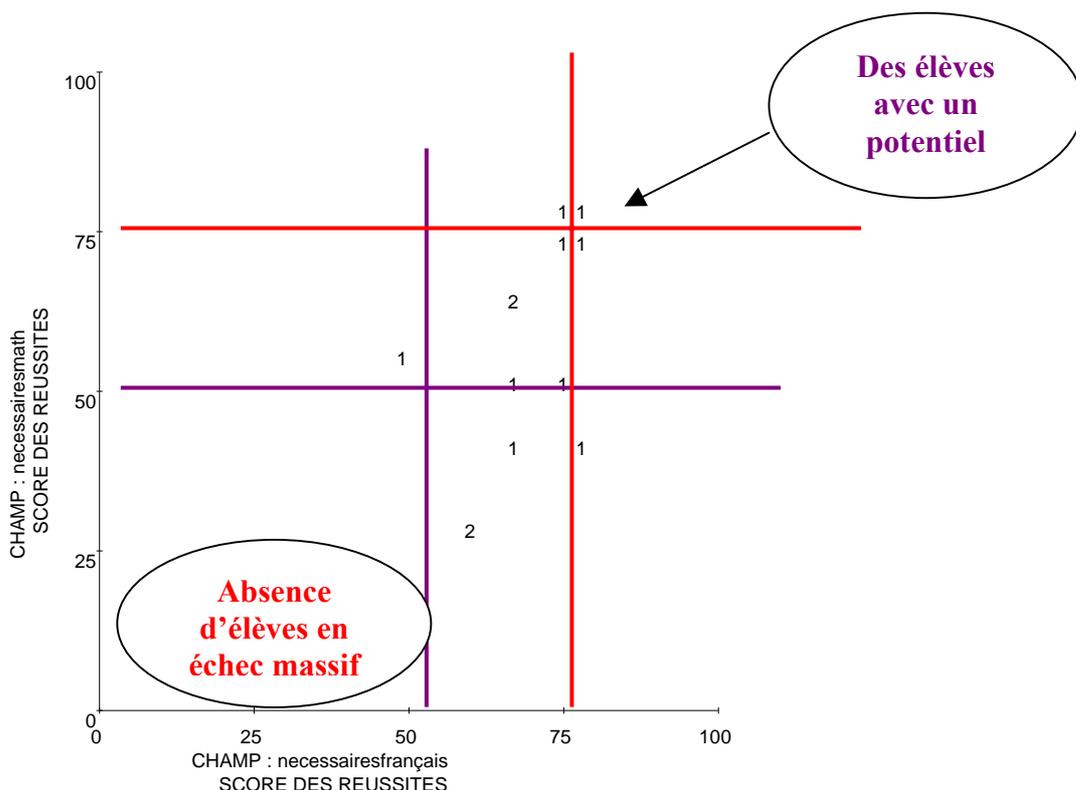


Figure 13 : Elèves de 6ème 1 Compétences nécessaires

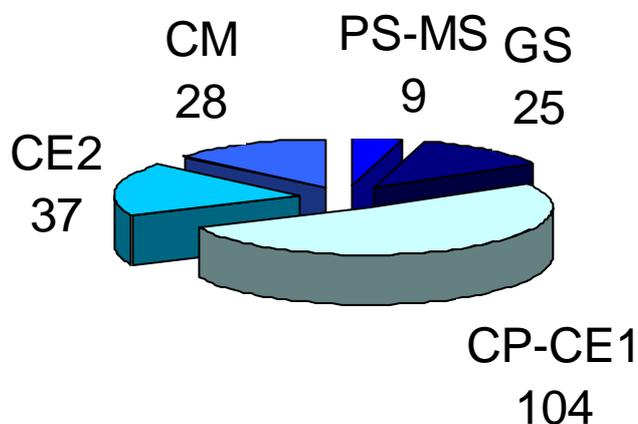
## Le RASED

	Psychologue	Maître G	Maître E	Maître E faisant fonction
1999/2000	1	1	1	2
2000/2001	1	NP	1	2
2001/2002	1	NP	1	2
2002/2003	NP	NP	NP	2 listes complémentaires + 1/2
2003/2004	NP	NP	2	1

2003/2004 :

Les écoles maternelles Centre et Jean Jaurès sont rattachées à l'antenne Jean Moulin

### **RASED - Antenne Fond de la Noue Aide E 2003\_2004**



### Un soutien immédiat :

personnes ressources auprès des collègues,  
il intervient ponctuellement en tant que médiateur :

- aide à l'analyse de difficultés individuelles ;
- réflexions préparatoires à la mise en place d'un dispositif d'aide ;
- états conflictuels (rencontres avec les parents ou moments violents).

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Tableau de bord - Evolution des effectifs depuis 1997**  
**ICoTEP**

Année scolaire	Evolution des effectifs depuis 1997							
	E. Manet		Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National	
1999 2000	<b>94,9 %</b>	97,6 %	98,6 %	97,5 %	101,4 %	100,0 %	99,7 %	
2000 2001	<b>91,2 %</b>	100,1 %	96,7 %	95,9 %	102,7 %	100,0 %	100,0 %	
2001 2002	<b>95,7 %</b>	101,1 %	95,9 %	94,9 %	103,9 %	99,9 %	99,6 %	
2002 2003	<b>96,6 %</b>	102,2 %	95,6 %	94,1 %	105,4 %	99,9 %	99,3 %	
2003 2004	<b>100,4 %</b>	103,0 %	94,3 %	93,0 %	107,1 %	99,3 %	98,4 %	
2004 2005	<b>95,3 %</b>	102,1 %	92,6 %	91,2 %	106,8 %	97,9 %	96,7 %	

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Tableau de bord - Dotation horaire - ICoTEP**

Année scolaire	Dotation horaire (données ICoTEP)							
	E. Manet		Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	Effectif	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	<b>677</b>	<b>1,213</b>	1,298	1,298	1,332	1,194	1,198	1,237
2000 2001	<b>676</b>	<b>1,226</b>	1,315	1,314	1,351	1,204	1,207	1,247
2001 2002	<b>709</b>	<b>1,276</b>	1,304	1,322	1,364	1,201	1,214	1,259
2002 2003	<b>716</b>	<b>1,322</b>	1,347	1,360	1,386	1,211	1,227	1,273

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Taux d'accès de 6<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> - ICoTEP (A1)**

Année scolaire	Taux d'accès de 6 <sup>ème</sup> en 3 <sup>ème</sup> (données ICoTEP)						
	E. Manet %	Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
		Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	<b>81 %</b>	71 %	70 %	72 %	72 %	72 %	74 %
2000 2001	<b>76 %</b>	69 %	72 %	72 %	72 %	74 %	74 %
2002 2003	<b>68 %</b>	71 %	71 %	73 %	73 %	75 %	75 %
2003 2004	<b>76 %</b>	72 %	74 %	74 %	72 %	76 %	75 %

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Taux d'accès de la 3<sup>ème</sup> en 2<sup>nde</sup> générale et technologique -**  
**ICoTEP (A2)**

Année scolaire	Taux d'accès de la 3 <sup>ème</sup> en 2 <sup>nde</sup> générale et technologique (données ICoTEP)						
	E. Manet %	Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
		Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	<b>47 %</b>	47 %	47 %	49 %	61 %	59 %	57 %
2000 2001	<b>45 %</b>	47 %	47 %	51 %	63 %	61 %	59 %
2002 2003	<b>54 %</b>	51 %	47 %	49 %	64 %	61 %	59 %
2003 2004	<b>57 %</b>	47 %	47 %	49 %	63 %	61 %	59 %

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Taux d'accès de 3<sup>ème</sup> en 2<sup>nde</sup> professionnelle- ICoTEP (A3)**

Année scolaire	Taux d'accès de la 3 <sup>ème</sup> en 2 <sup>nde</sup> professionnelle (données ICoTEP)						
	E. Manet	Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	<b>45 %</b>	41 %	40 %	37 %	26 %	26 %	27 %
2000 2001	<b>39 %</b>	39 %	39 %	35 %	24 %	25 %	26 %
2002 2003	<b>38 %</b>	40 %	40 %	37 %	25 %	26 %	27 %
2003 2004	<b>30 %</b>	40 %	39 %	37 %	25 %	25 %	27 %

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Taux d'accès de 3<sup>ème</sup> en 2<sup>nde</sup> - ICoTEP (A4)**

Année scolaire	Taux d'accès de la 3 <sup>ème</sup> en 2 <sup>nde</sup> (données ICoTEP)						
	E. Manet	Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	<b>92 %</b>	88 %	86 %	85 %	87 %	85 %	84 %
2000 2001	<b>84 %</b>	86 %	86 %	86 %	87 %	86 %	85 %
2002 2003	<b>91 %</b>	90 %	86 %	86 %	89 %	87 %	86 %
2003 2004	<b>86 %</b>	88 %	86 %	86 %	88 %	86 %	86 %

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Proportion de redoublants parmi les effectifs de 6<sup>ème</sup>**  
**Tableau de bord - ICoTEP (E5)**

Année scolaire	Proportion de redoublants parmi les effectifs de 6 <sup>ème</sup>							
	E. Manet		Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	Effectif	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	173	13,9 %	13,1 %	13,6 %	12,0 %	11,1 %	11,3 %	10,0 %
2000 2001	200	14,5 %	12,7 %	12,3 %	10,8 %	10,8 %	10,5 %	9,1 %
2001 2002	218	18,3 %	13,4 %	13,0 %	10,7 %	10,3 %	10,1 %	8,8 %
2002 2003	216	9,7 %	12,1 %	12,4 %	10,3 %	9,1 %	9,6 %	8,3 %
2003 2004	188	13,8 %	10,8 %	11,6 %	9,8 %	8,9 %	9,4 %	8,1 %

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus en 6<sup>ème</sup>**  
**Tableau de bord - ICoTEP (E6)**

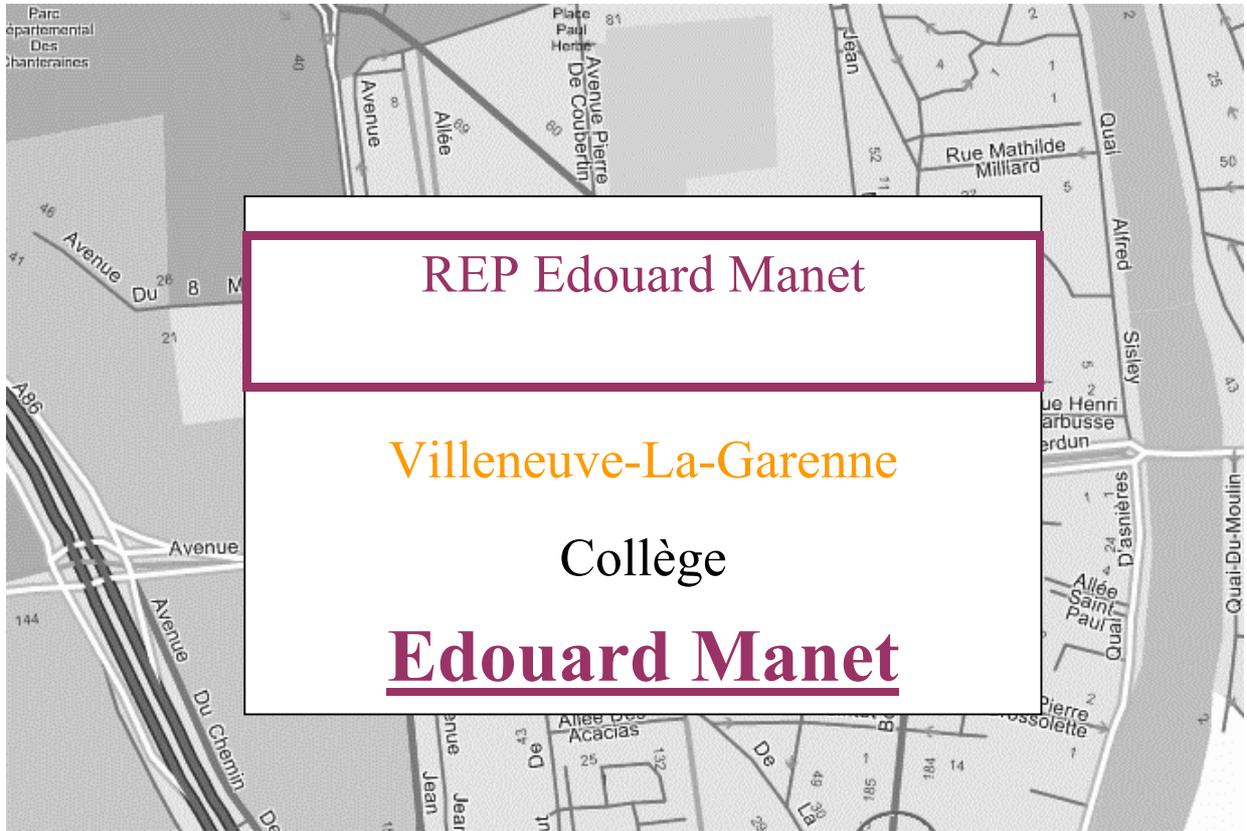
Année scolaire	Proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus en 6 <sup>ème</sup>							
	E. Manet		Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	Effectif	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	173	13,9 %	10,9 %	8,5 %	8,3 %	7,0 %	5,3 %	5,1 %
2000 2001	200	12,0 %	9,9 %	7,9 %	7,3 %	6,5 %	4,8 %	4,4 %
2001 2002	218	18,3 %	10,9 %	8,2 %	7,2 %	6,6 %	4,5 %	4,2 %
2002 2003	216	13,0 %	8,3 %	7,3 %	6,7 %	5,1 %	4,1 %	3,8 %
2003 2004	188	14,4 %	7,4 %	6,0 %	6,2 %	4,8 %	3,6 %	3,6 %

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Proportion de redoublants parmi les effectifs de 3<sup>ème</sup> générale**  
**Tableau de bord - ICoTEP (E7)**

Année scolaire	Proportion de redoublants parmi les effectifs de 3 <sup>ème</sup> générale							
	E. Manet		Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	Effectif	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	176	6,8 %	10,7 %	9,7 %	7,9 %	10,2 %	10,0 %	7,7 %
2000 2001	161	11,2 %	8,2 %	8,7 %	6,5 %	8,5 %	8,8 %	6,5 %
2001 2002	161	5,6 %	9,7 %	9,0 %	6,5 %	9,0 %	8,8 %	6,5 %
2002 2003	132	6,8 %	9,0 %	8,5 %	6,6 %	8,7 %	8,6 %	6,4 %
2003 2004	185	8,6 %	9,0 %	7,9 %	6,4 %	8,9 %	8,2 %	6,2 %

**REP Edouard Manet - Contrat de réussite 2004\_2007**  
**Proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus en 3<sup>ème</sup>**  
**Tableau de bord - ICoTEP (E8)**

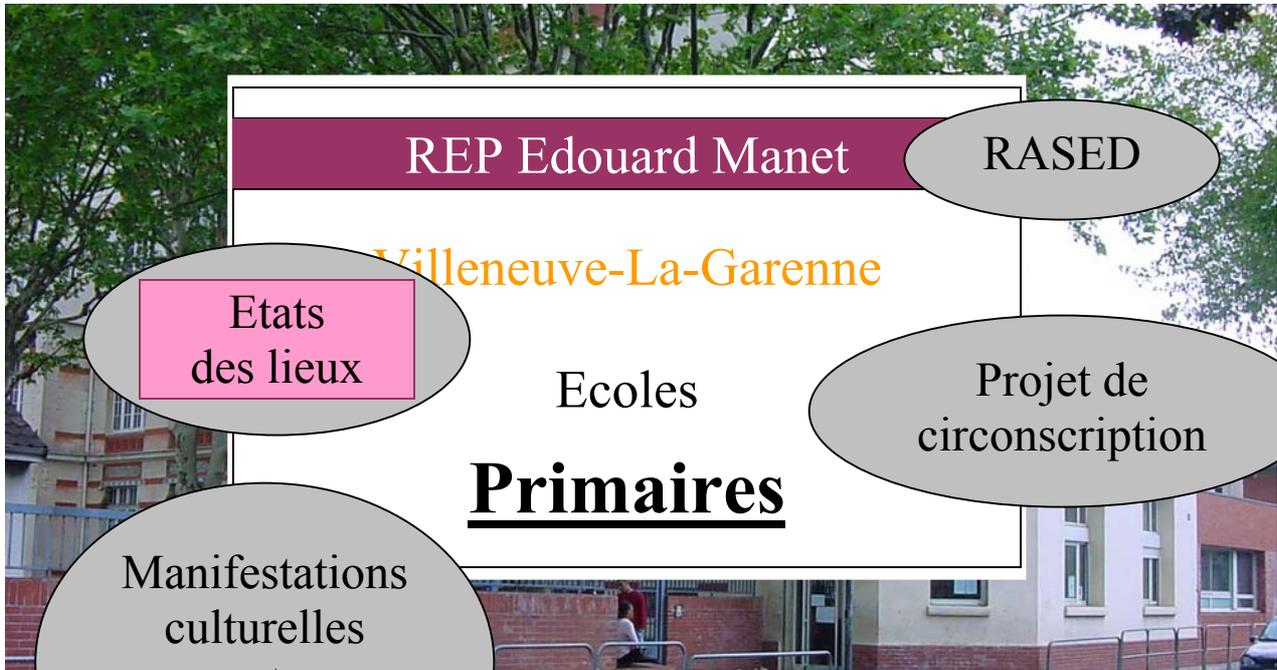
Année scolaire	Proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus en 3 <sup>ème</sup>							
	E. Manet		Education Prioritaire en %			Enseignement Public en %		
	Effectif	%	Départ.	Acad.	National	Départ.	Acad.	National
1999 2000	176	20,5 %	20,9 %	18,0 %	12,4 %	13,0 %	10,9 %	7,9 %
2000 2001	161	18,6 %	19,4 %	16,0 %	11,9 %	12,6 %	10,2 %	7,5 %
2001 2002	161	22,4 %	15,6 %	14,4 %	10,9 %	10,4 %	9,0 %	6,7 %
2002 2003	132	19,7 %	15,2 %	13,4 %	10,3 %	9,8 %	8,1 %	6,2 %
2003 2004	185	27,0 %	14,5 %	12,5 %	9,6 %	9,0 %	7,5 %	5,6 %



## Annexes

Documents mis à disposition





REP Edouard Manet

RASED

Willeneuve-La-Garenne

Etats des lieux

Ecoles

Projet de circonscription

**Primaires**

Manifestations culturelles et sportives



Projets d'école



Politique de la Ville

Contrat de réussite



Accompagnement à la scolarité

Grand Projet De ville



Document 1  
2003 - 2004

Projet d'établissement



REP Edouard Manet

RASED

Villeneuve-La-Garenne

Etats  
des lieux

**Tableau  
de bord**

Projet de  
circonscription

Manifestations  
culturelles  
et  
sportives

Projets  
d'école

Politique  
de la  
Ville

Contrat  
de réussite



Accompagnement à la  
scolarité



Grand  
Projet  
De ville

Document 2  
1999 - 2004

Projet  
d'établissement

**Stage conte et philosophie**

Du lundi 5 au vendredi 9 janvier 2004

**Sommaire**

Grille du stage

L'étoile qui devient bœuf (conte)

Les écoles du REP Manet – le conte à Villeneuve-La-Garenne

L'historique des ZEP-REP

Le premier contrat de réussite 1999-2003 (2 pages)

Les actions inter-degrés

Les ateliers inter-degrés du REP autour du conte

Conte – conte merveilleux

Quelques histoires sur les contes

Le conte, un récit fortement structuré

Le père Eléphant

La jeune fille au tambourin magique

Le temps, le lieu

Classe de 6<sup>ème</sup>, séquence 1



**Mme Hélène LOUP** conteuse (2 pages)

A propos du conte, un peu de vocabulaire (3 pages) - Bibliographie (2 pages)

**Mr. Philippe CHARENTIN** – PIUFM - AIS (2 pages)

Randonnée du singe - C'est bon, c'est bon - Yakouba - Comptine

Attentes - Ronde de patati patata

**Mr. Benoît FALAIZE** – PIUFM – Histoire/Géographie (3 pages)

Documents : livre, historique, Mimi Barthélémy

**Mme Sylvie PAVILLARD PETROFF** – PIUFM – Français

Quelle est l'origine des contes ? Les deux bossus – Cendrillon (différentes versions)

La symbolique du nombre dans l'art - Le langage des animaux

**Mme Chantal DEMONQUE** – PIUFM – Philosophie

**Mme Solange BORNAZ** – PIUFM Français (2 pages)

Documents : l'intervention du 09/01/2004 et quelques contes d'origine.

**Echange de pratiques**

**Bilan du stage**

La lettre d'information du REP E. Manet

Annexe :

L'historique des contes (Hélène LOUP)

Bibliographie (Lectures Nomades) ;

Dossier « Conte » Philippe CHARENTIN

**Ouverture et fermeture : Peau d'âne**